Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Saskatoon

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/8-2000F
ISBN 0-662-85136-6

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Saskatoon Metropolitan Area: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

104-01001

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SASKATOON

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur. Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS ix

POINTS SAILLANTS xii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

16 000 immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon 1
Proportion décroissante de la population 2
Deux immigrants sur cinq sont arrivés après 1980 3
Une part croissante des immigrants de la Saskatchewan 4
6 700 nouveaux immigrants : une faible proportion de la population 5
Plus de huit nouveaux immigrants sur dix ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 9

Origine, destination et catégorie d'immigrants 9

Les origines asiatiques dominent 9
La proportion des nouveaux immigrants de Saskatoon varie selon le pays de naissance 11

Pays de naissance 12

Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille 13

Âge et sexe 15

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans 15
Les hommes plus nombreux que les femmes 17

Langue et scolarité 18

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français 18
Six nouveaux immigrants sur dix dont l'arrivée est très récente parlent une langue étrangère à la maison 20
Les nouveaux arrivants ont un niveau de scolarité plus élevé 21
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques ainsi que des spécialistes du génie et de la santé de Saskatoon 23
Les nouveaux immigrants sont plus nombreux à fréquenter un établissement scolaire 25

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 26

Familles et ménages – liens entre les personnes 26

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 26
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies 27

Familles 30

2 400 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon 30

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 32
Familles plus nombreuses à avoir trois enfants ou davantage 34
La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants ou des natifs du Canada 35

Ménages 37
- *3 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon* 37
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 39
Les ménages de nouveaux immigrants ont tendance à compter un grand nombre de personnes 41
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 42

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 43

Vie active 43
Taux d'activité plus faible au début, mais adaptation rapide 43
Processus d'adaptation analogue pour des niveaux de scolarité différents 46
La connaissance de l'anglais : un facteur important 48
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 50
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 51

Les emplois des nouveaux immigrants 52
Les femmes de 25 à 64 ans dont l'arrivée est récente travaillent moins souvent à temps partiel 52
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, la santé et les sciences 53
De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier et l'accueil 56
Les nouveaux immigrants occupent des emplois exigeant un niveau de compétence analogue 58
L'instruction des nouvelles immigrantes n'est pas pleinement exploitée 60

PARTIE E : REVENU 62

Sources et niveau de revenu 62
Les sources de revenu sont semblables 62
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 64
Le revenu des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 65
Les transferts gouvernementaux forment une part comparable du revenu 66

La répartition du revenu 68
Égalité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 68
Les ménages de nouveaux immigrants ont un revenu plus élevé 69
Un nouvel immigrant sur quatre vit dans une famille à faible revenu 70

PARTIE F : LOGEMENT 74
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 74
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 75
Les tout nouveaux immigrants assument plus souvent des coûts de logement élevés par rapport au revenu 76
Les logements des nouveaux immigrants sont de même qualité 77
Les nouveaux immigrants, sauf ceux dont l'arrivée est très récente, sont souvent propriétaires de leur logement 78

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada (1981-1996) 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 9

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Saskatoon, 1996 12

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie, ayant envisagé de s'établir dans la région métropolitaine de Saskatoon, 1981-1995 13

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 17

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 21

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 22

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 24

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 25

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 26

Tableau C.2 : Personnes faisant partie d'une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 29

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul - région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 34

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 36

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 38

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 40

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 41

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 42

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 43

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 46

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 50

Tableau D.4 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 51

Tableau D.5 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 52

Tableau D.6 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Tableau D.7 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Tableau D.8 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans –région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Tableau D.9 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 60

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 62

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 64

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 65

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 66

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage) 68

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage) 69

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 72

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 73

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 75

Tableau F.3 : Coûts de logement par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage) 76

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Saskatchewan résidant dans la région métropolitaine de Saskatoon, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 8

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 15

Figure B.2 : Proportion des hommes et des femmes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 18

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 20

Figure C.1 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 28

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 33

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 35

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 45

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 47

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 48

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage) 59

Figure D.7 : Proportion des travailleurs titulaires d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 61

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 71

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 78

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Saskatoon lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Saskatoon fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes

thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Produit par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Saskatoon vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Certains des tableaux et des figures présentés dans ce profil sont moins détaillés que ceux figurant dans d'autres rapports de la série consacrés à des régions urbaines abritant un plus grand nombre de nouveaux immigrants. Il a fallu supprimer des détails pour assurer l'exactitude des statistiques et empêcher qu'elles n'induisent en erreur. Statistique Canada ne publie pas le nombre réel des personnes dénombrées dans les diverses catégories, mais un nombre arrondi. Lorsque peu de personnes font partie d'une catégorie donnée, il peut y avoir une erreur relative importante. Dans ces cas, il est impossible de savoir si la différence entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada est réelle, ou si elle tient à une erreur d'arrondissement. On ne fait pas état de ce genre de statistiques dans la présente série de rapports.

C'est ainsi que, contrairement aux rapports consacrés aux villes comptant un grand nombre de nouveaux immigrants, celui-ci n'analyse pas, en fonction de l'âge, du niveau de scolarité et de la connaissance des langues officielles, le taux de chômage des immigrants dont l'arrivée est récente et très récente. Dans certains cas, par ailleurs, on ne fait pas de distinction entre les immigrants admis pendant les années 1980 et ceux admis pendant les années 1990. Il arrive aussi que l'on combine certains groupes d'âge. On a enfin remplacé certaines données statistiques par la mention « N. D. » (« non disponibles »).

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés avant 1981 sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les personnes nées au Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fait ressortir des écarts importants, on traite séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR de Saskatoon englobait les municipalités suivantes : Saskatoon, Thode, Dundurn, Shields, Corman Park, Langham, Warman, Blucher, Martensville, Bradwell, Allan, Dalmeny, Elstow, Osler, Colonsay, Clavet, Meacham, Delisle, Vanscoy et Asquith. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Saskatoon la RMR de Saskatoon ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Saskatoon (« Saskatoon », en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'« immigrants très récents », d'« immigrants les plus récents » ou de « tout nouveaux immigrants ».

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation est long. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Saskatoon comptait 6 700 nouveaux immigrants, soit 0,3 pour 100 de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, 41 pour 100 des immigrants établis à Saskatoon et 3,1 pour 100 de la population de la région métropolitaine. Le nombre des immigrants établis à Saskatoon ainsi que le pourcentage qu'ils forment de la population ont diminué entre 1981 et 1996.

- Plus de quatre immigrants sur cinq admis pendant les années 1980 avaient obtenu la citoyenneté canadienne lors du recensement de 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants de Saskatoon viennent de toutes les régions du globe. Ceux qui ont été admis entre 1991 et 1996 sont surtout d'origine asiatique, et la proportion de ceux qui viennent de la République populaire de Chine, le pays source le plus important, est de 15 pour 100.

- Trente-cinq pour cent des nouveaux immigrants qui se sont installés à Saskatoon ont été admis dans la composante économique. Les réfugiés représentaient 32 pour 100 des personnes admises entre 1981 et 1996, soit au-delà du double des réfugiés admis dans l'ensemble du Canada. Une proportion presque aussi importante a été admise dans la catégorie de la famille.

- Presque la moitié des nouveaux immigrants ont 25 à 44 ans, et 17 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement le tiers et le quart des personnes nées au Canada qui vivent à Saskatoon.

- Sur sept personnes ayant immigré entre 1991 et 1996, six ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 90 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans et inférieure aux deux tiers chez les immigrants de 45 ans et plus.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison 60 pour 100 des immigrants les plus récents n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Les hommes ayant récemment immigré qui vivent à Saskatoon ont un niveau de scolarité plus élevé que les natifs du Canada. En moyenne, le niveau de scolarité des femmes récemment arrivées est analogue à celui des femmes canadiennes, mais les nouveaux immigrants se retrouvent plus souvent dans les catégories supérieure et inférieure (grade universitaire et études primaires). Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des spécialistes des sciences physiques, du génie et des professionnels de la santé. On note par ailleurs que la proportion des nouveaux immigrants qui font des études est élevée.

Familles et ménages (partie C)

- Le nombre des nouveaux immigrants, y compris des personnes âgées, qui vivent seuls est très faible. Parmi ceux qui vivent avec des personnes apparentées, environ un sur neuf vit dans une famille élargie, soit au-delà du double des personnes nées au Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela à un stade plus avancé de la vie des parents. Elles comprennent aussi un nombre légèrement plus élevé d'enfants.

- Les ménages de nouveaux immigrants comptant ou non d'autres Canadiens forment 3.6 pour 100 de l'ensemble des ménages de Saskatoon. Les ménages d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent la moitié des ménages de nouveaux immigrants et 1.8 pour 100 de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas d'un ménage de nouveaux immigrants sur neuf, mais de seulement un sur vingt-cinq dont tous les membres adultes sont nés au Canada. La taille des ménages de nouveaux immigrants est beaucoup plus grande que celle des ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- Le taux d'activité des tout nouveaux immigrants est faible.

- À Saskatoon, les immigrants s'adaptent rapidement au marché du travail. Le taux d'activité des personnes admises pendant les années 1980 est semblable à celui des autres habitants de la ville.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active des nouveaux immigrants. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée

par le taux d'activité des tout nouveaux immigrants, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants tendent à exercer, beaucoup plus que les natifs du Canada, des professions dans les ventes et services, les industries de transformation, la santé et les sciences. Les nouveaux immigrants sont aussi surreprésentés dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Par ailleurs, le secteur public procure de l'emploi à une proportion relativement forte d'hommes dont l'arrivée est récente. On trouve dans les autres secteurs et groupes professionnels une part généralement moindre de nouveaux immigrants que de natifs du Canada. Les emplois des immigrants les plus récents exigent en moyenne un niveau de compétence indentique à celui des personnes nées au Canada.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les immigrants les plus récents ont gagné en moyenne les deux tiers de ce qu'ont gagné les personnes nées au Canada; ceux qui ont immigré pendant les années 1980 ont un revenu se rapprochant davantage de celui des natifs du Canada (86 pour 100 dans le cas des femmes, et 96 pour 100 dans celui des hommes). Le revenu des immigrants arrivés avant 1981 est plus élevé que celui des personnes nées au Canada.

- Les transferts gouvernementaux forment une partie analogue du revenu des ménages de nouveaux immigrants de moins de 65 ans et de celui des natifs du Canada du même groupe d'âge. Chez les personnes âgées, les transferts représentent toutefois une proportion inférieure du revenu des ménages de nouveaux immigrants.

- Plus d'un nouvel immigrant sur quatre accuse un faible revenu, c.-à-d. qu'il dispose d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'il vit dans une famille, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'il ne vit pas dans une famille. Cette proportion est de un sur six chez les personnes nées au Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent assez souvent à l'étroit. Vingt-deux pour cent des ménages de nouveaux immigrants vivent dans des logements abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de trois pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Près de deux ménages sur cinq composés uniquement de tout nouveaux immigrants logent à l'étroit. Cette situation se rencontre surtout chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de tout nouveaux immigrants ont plus tendance que les ménages d'origine canadienne à consacrer une part importante de leur revenu au logement. Au-delà du quart des ménages de nouveaux immigrants affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement, comparativement à 24 pour 100 des ménages d'origine canadienne. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion est des deux cinquièmes.

- Il est rare que les ménages composés uniquement d'immigrants très récents soient propriétaires de leur logement. Cependant, les autres ménages de nouveaux immigrants sont tout aussi souvent propriétaires de leurs logements que les ménages d'origine canadienne.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

16 000 immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada (1981-1996)

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Saskatoon									
Immigrants	17 500	17 100	16 400	-400	-2 %	-700	-4 %	- 1 100	-6 %
Pers. nées au Canada	134 800	189 500	198 800	54 700	41 %	9 400	5 %	64 100	48 %
Population totale	152 300	206 600	215 300	54 400	36 %	8 700	4 %	63 000	41 %
Saskatchewan									
Immigrants	82 500	57 800	52 300	-24 700	-30 %	-5 500	-10 %	-30 200	-37 %
Pers. nées au Canada	873 900	915 400	921 700	41 400	5 %	6 300	1 %	47 800	5 %
Population totale	956 400	973 200	974 000	16 700	2 %	800	0 %	17 500	2 %
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13 %	628 200	14 %	1 143 600	30 %
Pers. nées au Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11 %	962 600	4 %	3 134 300	15 %
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11 %	1 590 800	6 %	4 277 900	18 %

Selon le recensement, 16 400 immigrants vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Saskatoon (c.-à-d. la région de Saskatoon ou, en abrégé, Saskatoon) en 1996. Au cours des 15 années ayant précédé 1996, Saskatoon a vu son effectif d'immigrants diminuer, mais sa population née au Canada s'accroître. En effet, en 1996, Saskatoon comptait 1 100 immigrants de moins (six pour cent) qu'en 1981, mais 64 100 personnes nées au Canada de plus (48 pour 100).

Cependant, la population d'immigrants de Saskatoon a diminué moins rapidement que celle de la Saskatchewan. À titre d'exemple, si l'on prend la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), le nombre d'immigrants vivant dans la RMR de Saskatoon a diminué de 700 (quatre pour cent). Par comparaison, le nombre total des immigrants vivant en Saskatchewan a baissé de 5 500 (dix pour cent). On observe une situation très différente dans l'ensemble du Canada, puisqu'on y comptait, en 1996, 628 200 immigrants de plus qu'en 1991, soit une hausse de 14 pour 100.

En 1996, Saskatoon comptait une proportion plus faible des immigrants du pays (0,3 pour 100; proportions non illustrées dans le tableau A.1) qu'en 1981 (0,5 pour 100), mais une part plus importante des immigrants vivant en Saskatchewan (31 pour 100) qu'en 1981 (21 pour 100). Saskatoon abritait par ailleurs une proportion plus importante de la population totale du Canada (0,8 pour 100 en 1996, contre 0,6 pour 100 en 1981) et de la province (22 pour 100 en 1996, contre 16 pour 100 en 1981). En 1996 et en 1991, la région métropolitaine abritait à peu près la même proportion de la population totale que de la population d'origine canadienne vivant dans la province et l'ensemble du pays.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada, 1981-1996

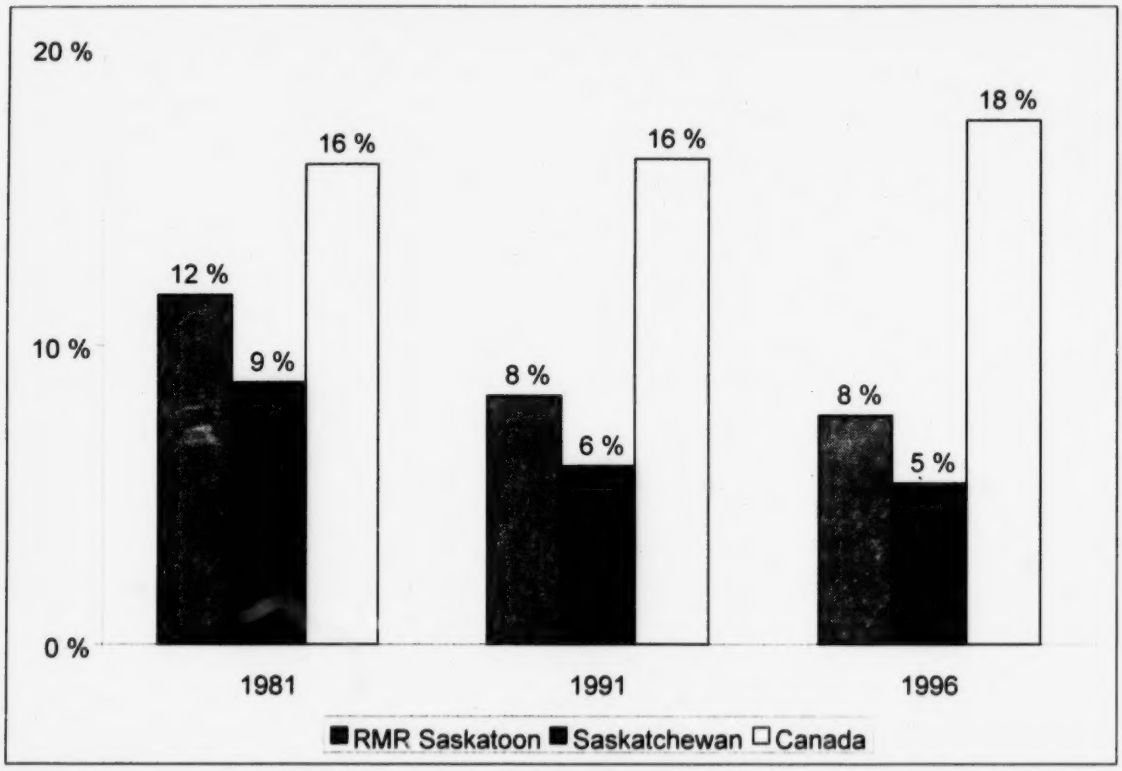

Après avoir diminué entre 1981 et 1991, la proportion d'immigrants de Saskatoon est demeurée stable. Les immigrants représentaient 12 pour 100 de la population en 1981; huit pour cent en 1991. La place occupée par les immigrants dans la population saskatchewanaise a aussi diminué pendant les années 1980. Les immigrants représentent un pourcentage beaucoup plus faible de la population de Saskatoon que de celle de l'ensemble du pays.

Deux immigrants sur cinq sont arrivés après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

Période d'immigration	Saskatoon		Saskatchewan		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	4 000	24 %	19 600	37 %	1 054 900	21 %
1961-1970	2 300	14 %	7 100	14 %	788 600	16 %
1971-1980	3 400	21 %	9 500	18 %	996 200	20 %
1981-1985	1 500	9 %	3 800	7 %	401 400	8 %
1986-1990	1 600	10 %	4 600	9 %	691 000	14 %
1991-1996	3 500	22 %	7 800	15 %	1 039 000	21 %
Total	16 400	100 %	52 300	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Saskatoon vivent au Canada depuis longtemps. Cinquante-neuf pour cent des 16 400 immigrants qui vivaient à Saskatoon en1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 années auparavant. Les nouveaux immigrants occupent à peu près la même place dans la population d'immigrants de Saskatoon et dans celle de l'ensemble du pays. Deux immigrants sur cinq vivant à Saskatoon (41 pour 100) sont arrivés au Canada après 1980. Cette proportion est de 31 pour 100 en Saskatchewan, et de 43 pour 100 pour l'ensemble du Canada. Par ailleurs, 22 pour 100 des immigrants qui vivaient à Saskatoon en 1996 étaient arrivés au pays après 1990; ce pourcentage était de 15 pour 100 pour la Saskatchewan et de 21 pour 100 pour l'ensemble du Canada.

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Saskatchewan résidant dans la région métropolitaine de Saskatoon, selon la période d'immigration, 1996

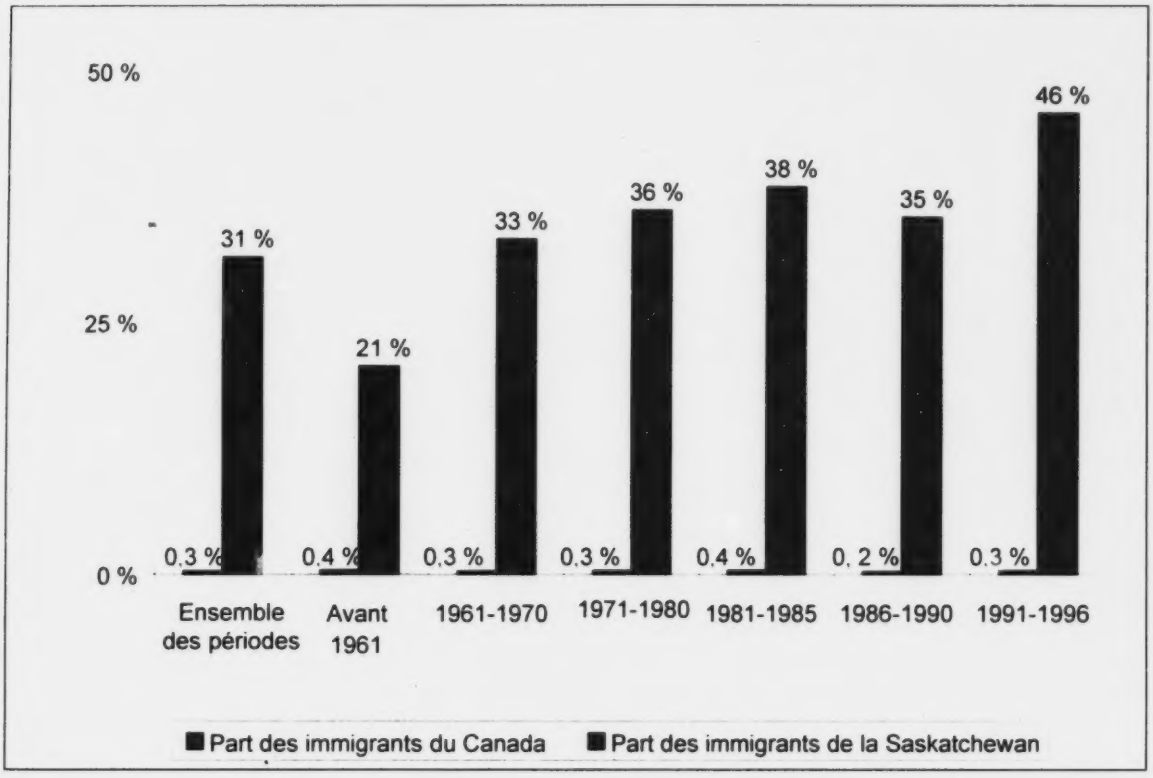

En 1996, trois dixièmes de pourcentage (0,3 pour 100) des cinq millions d'immigrants du Canada vivaient à Saskatoon. Les immigrants ayant très récemment immigré au Canada étaient proportionnellement presque aussi nombreux à vivre à Saskatoon. Sur les 1 039 000 immigrants arrivés au pays entre 1991 et 1996, 0,3 pour 100 vivaient à Saskatoon. Parmi ceux qui ont été admis avant 1961, 0,4 pour 100 résidaient à Saskatoon.

Les immigrants de la Saskatchewan arrivés en 1981 et après sont proportionnellement plus nombreux à vivre à Saskatoon que ceux qui ont été admis avant 1981. En 1996, plus des trois dixièmes (31 pour 100) de la totalité des immigrants de la Saskatchewan et 46 pour 100 des immigrants de la Saskatchewan arrivés entre 1991 et 1996 résidaient à Saskatoon. Seulement 21 pour 100 des immigrants de la Saskatchewan admis avant 1961 avaient élu domicile à Saskatoon.

6 700 nouveaux immigrants : une faible proportion de la population

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, Saskatchewan et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Saskatoon		Saskatchewan		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	1 470	0,7 %	3 820	0,4 %	401 370	1,4 %
1986-1990	1 640	0,8 %	4 630	0,5 %	691 030	2,4 %
1991-1996	3 550	1,6 %	7 760	0,8 %	1 038 980	3,6 %
Total – 1981-1996	6 650	3,1 %	16 200	1,7 %	2 131 380	7,5 %

En 1996, 6 650 nouveaux immigrants (c.-à-d. arrivés au Canada après 1980) vivaient à Saskatoon, soit 3,1 pour 100 de la population. La population saskatchewanaise comptait une proportion de nouveaux immigrants assez faible par rapport à ce que l'on observait à l'échelle nationale : en 1996, les immigrants arrivés après 1980 représentaient 7,5 pour 100 de la population totale du Canada.

À Saskatoon, les immigrants arrivés le plus récemment, c.-à-d. ceux venus au Canada entre 1991 et 1996, totalisaient presque 3 600, soit 1,6 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, leur effectif était d'un peu plus d'un million : près de quatre pour cent de la population.

Plus de huit nouveaux immigrants sur dix ont obtenu la citoyenneté canadienne

Lors du recensement de 1996, la grande majorité (82 pour 100) des immigrants de Saskatoon arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées, de 70 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants originaires des dix principaux pays sources de Saskatoon ayant été admis pendant les années 1980 (voir le tableau B.1), plus de 90 pour 100 de ceux qui venaient d'El Salvador, de la République populaire de Chine, du Laos, du Vietnam et des Philippines avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996, tandis que cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les natifs de l'Inde et de la Pologne.

Une part importante des immigrants du Royaume-Uni et des États-Unis – qui figurent parmi les dix principaux pays de naissance – ainsi que de l'Allemagne reportent leur demande de citoyenneté canadienne à plus tard ou renoncent à l'acquérir. Les personnes originaires de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent un taux d'acquisition de la citoyenneté inférieur à 70 pour 100, 43 pour 100 étant le taux le plus bas à avoir été atteint.

Il se peut que les immigrants originaires de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'opter pour la citoyenneté canadienne. Quatre-vingt-deux pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. D'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Saskatoon en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Saskatoon était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque* et *Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie* et *Macédoine*

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Saskatoon natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Saskatoon natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Saskatoon natifs des pays suivants et qui sont arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Hong Kong Afrique du Sud, République d' El Salvador Chine, République populaire de Laos Vietnam Philippines Iran	Royaume-Uni Allemagne États-Unis	Hong Kong Pologne Laos

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	89 %	Admission avant 1981 :	10 %
Admission entre 1981 et 1990 :	82 %	Admission entre 1981 et 1990 :	21 %

D'une façon générale, un immigrant sur cinq (21 pour 100) arrivés pendant les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Un sur dix (dix pour cent) des immigrants de Saskatoon arrivés au Canada avant 1981 a déclaré une double citoyenneté en 1996.

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques dominent

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Chine	530	15 %	Total – dix principaux pays	2 390	67 %
2 Philippines	430	12 %			
3 Pays de l'ancienne Yougoslavie	370	10 %	Ensemble des autres pays	1 160	33 %
4 Iraq	250	7 %			
5 États-Unis	230	6 %	Total	3 550	100 %
6 Vietnam	180	5 %			
7 Inde	110	3 %			
8 Iran	100	3 %			
9 Royaume-Uni	100	3 %			
10 Guatemala	90	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 États-Unis	300	10 %	Total – dix principaux pays	2 010	65 %
2 Chine	280	9 %			
3 Vietnam	270	9 %	Ensemble des autres pays	1 100	35 %
4 Pologne	240	8 %			
5 Royaume-Uni	240	8 %	Total	3 110	100 %
6 Philippines	230	7 %			
7 El Salvador	160	5 %			
8 Inde	120	4 %			
9 Laos	100	3 %			
10 Érythrée	90	3 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	2 390	24 %	Total – dix principaux pays	7 040	72 %
2 États-Unis	1 070	11 %			
3 Allemagne	810	8 %	Ensemble des autres pays	2 770	28 %
4 Pays de l'ancienne URSS	610	6 %			
5 Pays-Bas	500	5 %	Total	9 810	100 %
6 Chine	400	4 %			
7 Pologne	340	3 %			
8 Philippines	340	3 %			
9 Inde	320	3 %			
10 Hong Kong	260	3 %			

Les immigrants de Saskatoon viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Au cours des dernières décennies cependant, les pays sources des immigrants ont considérablement changé. En 1996, par exemple, le pays de naissance le plus fréquent des 3 600 immigrants de Saskatoon dont l'arrivée au Canada était très récente (entre 1991 et 1996) était la République populaire de Chine : 15 pour 100 d'entre eux en étaient originaires. Parmi les dix principaux pays de naissance des immigrants, six étaient des pays d'Asie : la République populaire de Chine, les Philippines, l'Iraq, le Vietnam, l'Inde et l'Iran; 45 pour 100 des immigrants arrivés tout récemment venaient de ces pays. Par contre, seulement 13 pour 100 des

immigrants de Saskatoon admis au Canada avant 1981 (données non entièrement illustrées dans le tableau B.1) étaient issus de ces six pays.

Les États-Unis et le Royaume-Uni sont les principaux pays de naissance des immigrants de Saskatoon arrivés avant 1981 : 35 pour 100 d'entre eux y sont nés. Une proportion semblable (31 pour 100) des immigrants de Saskatoon arrivés au Canada avant 1961 est originaire de ces deux pays (données non illustrées dans le tableau B.1).

En général, le lieu de naissance de la population d'immigrants de Saskatoon varie selon la période d'immigration. Les personnes ayant immigré dans les années 1950, 1960 et, dans une moindre mesure, dans les années 1970 sont principalement nées en Europe tandis que les personnes arrivées dans les années 1980 et 1990 viennent surtout d'Asie.

La proportion des nouveaux immigrants de Saskatoon varie selon le pays de naissance

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Saskatoon en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996;
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et vivant à Saskatoon équivaut à au moins 0,1 pour 100 du nombre de ceux qui résident dans l'ensemble du Canada; et
- s'il est le lieu de naissance d'au moins 50 nouveaux immigrants ayant élu domicile à Saskatoon.

Certains pays sont mieux représentés que d'autres à Saskatoon. Par exemple, sur les 14 300 Iraquiens ayant immigré après 1981 et qui vivaient au Canada en 1996, 260 (1,8 pour 100) résidaient à Saskatoon cette année-là. Les nouveaux immigrants venus de l'ancienne Yougoslavie, du Guatemala, des États-Unis et du Ghana résident aussi à Saskatoon dans des proportions supérieures à la moyenne. Sauf les Iraquiens, aucun groupe d'immigrants n'atteint la proportion de 0,9 pour 100 des personnes nées au Canada qui vivent à Saskatoon.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Saskatoon, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants du Canada	Proportion résidant à Saskatoon
Iraq	14 335	1,8 %
Total – Personnes nées au Canada	23 390 300	0,9 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	0,8 %
Guatemala	12 160	0,7 %
États-Unis	75 435	0,7 %
Ghana	11 295	0,5 %
Chine, République populaire de	153 295	0,5 %
Philippines	127 765	0,5 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	0,5 %
Vietnam	97 550	0,5 %
El Salvador	37 745	0,4 %
Royaume-Uni	88 870	0,4 %
Iran	43 470	0,4 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	0,3 %
Total – Nouveaux immigrants	2 131 400	0,3 %
Mexique	18 325	0,3 %
Allemagne	25 500	0,3 %
France	21 455	0,3 %
Pologne	110 350	0,3 %
Roumanie	29 860	0,2 %
Pakistan	26 360	0,2 %
Inde	139 425	0,2 %
Taïwan	43 415	0,2 %
Sri Lanka	63 780	0,1 %
Liban	44 280	0,1 %
Hong Kong	185 895	0,1 %

Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille

Par suite de la décision des autorités canadiennes d'accroître l'immigration, le nombre des immigrants qui ont porté leur choix sur Saskatoon a augmenté de 36 pour 100 entre 1981-1985 et 1991-1995. L'effectif des immigrants de la composante économique a doublé entre la première moitié des années 1980 et la première moitié des années 1990, atteignant 42 pour 100 du total. Environ un nouvel immigrant sur trois qui ont envisagé de s'établir à Saskatoon entre 1981 et 1995 a été admis comme réfugié, soit presque le double de la proportion pour l'ensemble du Canada.

Selon le recensement, la région de Saskatoon comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli entre 1981 et 1995 (voir le tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être établis ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie, ayant envisagé de s'établir dans la région métropolitaine de Saskatoon, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	1 110	1 010	1 310
Composante économique	950	1 180	1 900
Réfugiés	1 190	1 310	1 170
Autres	80	30	140
Total	3 330	3 530	4 520

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Saskatoon. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Saskatoon, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Âge et sexe

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

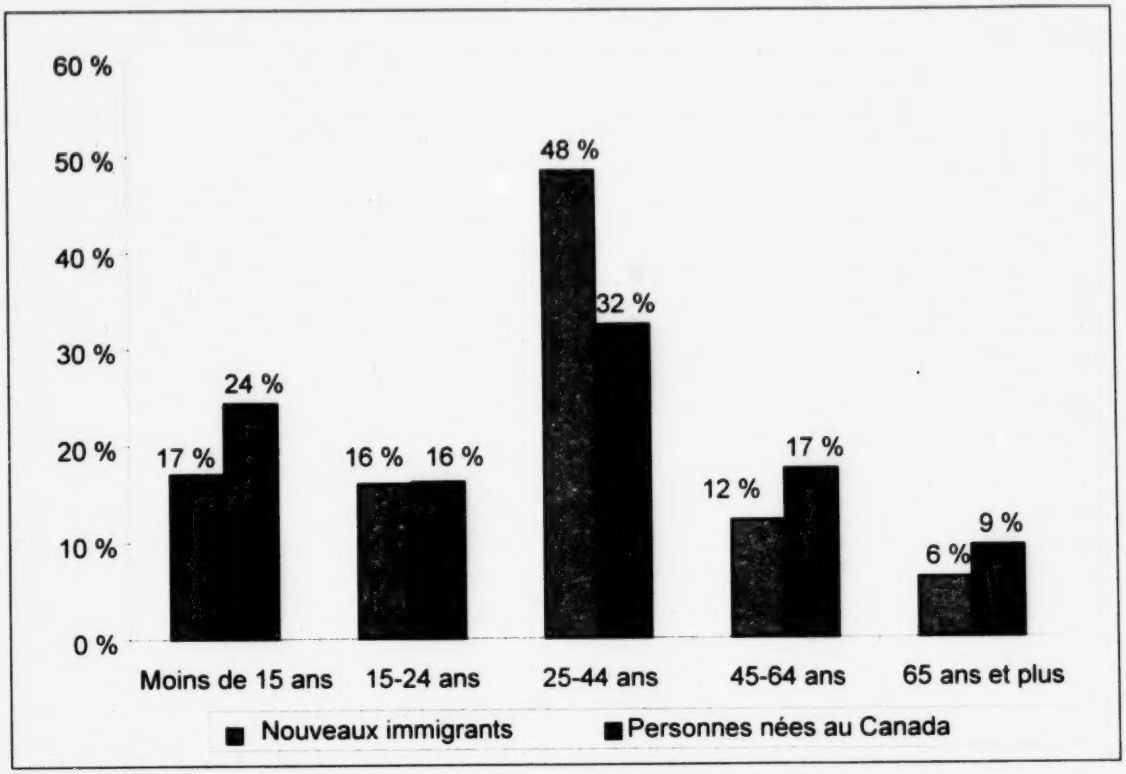

La répartition par âge de la population des nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada, en ceci que les nouveaux immigrants présentent une proportion plus importante de 25 à 44 ans et un nombre proportionnellement plus faible d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié (48 pour 100) des nouveaux immigrants résidant à Saskatoon avaient 25 à 44 ans, par rapport au tiers (32 pour 100) des natifs du Canada. Les enfants de moins de 15 ans représentaient seulement 17 pour 100 des nouveaux immigrants contre 24 pour 100 des personnes nées au Canada. Les 45 ans et plus formaient, quant à eux, 18 pour 100 des nouveaux immigrants et 26 pour 100 des natifs du Canada.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant la période de leur vie où ils sont pleinement actifs sur le marché du travail. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur : les enfants ne représentent qu'un faible pourcentage des nouveaux immigrants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur arrivée. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

Pour les deux mêmes raisons, les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures tendent à être plus âgés que les nouveaux immigrants et les natifs du Canada. Dans la région de Saskatoon, sept immigrants sur dix arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, par rapport à 27 pour 100 des personnes nées au Canada (données non illustrées dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Les hommes plus nombreux que les femmes

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

Âge en 1996	Nouveaux immigrants	Personnes nées au Canada
0 à 15	47 %	49 %
15 à 24	43 %	51 %
25 à 44	51 %	51 %
45 à 64	46 %	51 %
65 et plus	70 %	59 %
Tous les âges	49 %	51 %
Nombre total des femmes	3 300	102 400
Nombre total des hommes	3 400	96 500

Les femmes forment chez les nouveaux immigrants de Saskatoon et les personnes nées au Canada une proportion analogue, mais légèrement plus faible chez les premiers puisqu'elle se situe à 49 pour 100. La proportion des femmes est relativement faible chez les 24 ans et moins et les 45 à 64 ans. Les immigrants de la plupart des pays comptent un nombre à peu près égal d'hommes et de femmes. Chez les nouveaux immigrants venus d'Iraq, cependant, qui sont au nombre de 265, on compte 65 hommes de plus que de femmes.

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des hommes et des femmes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

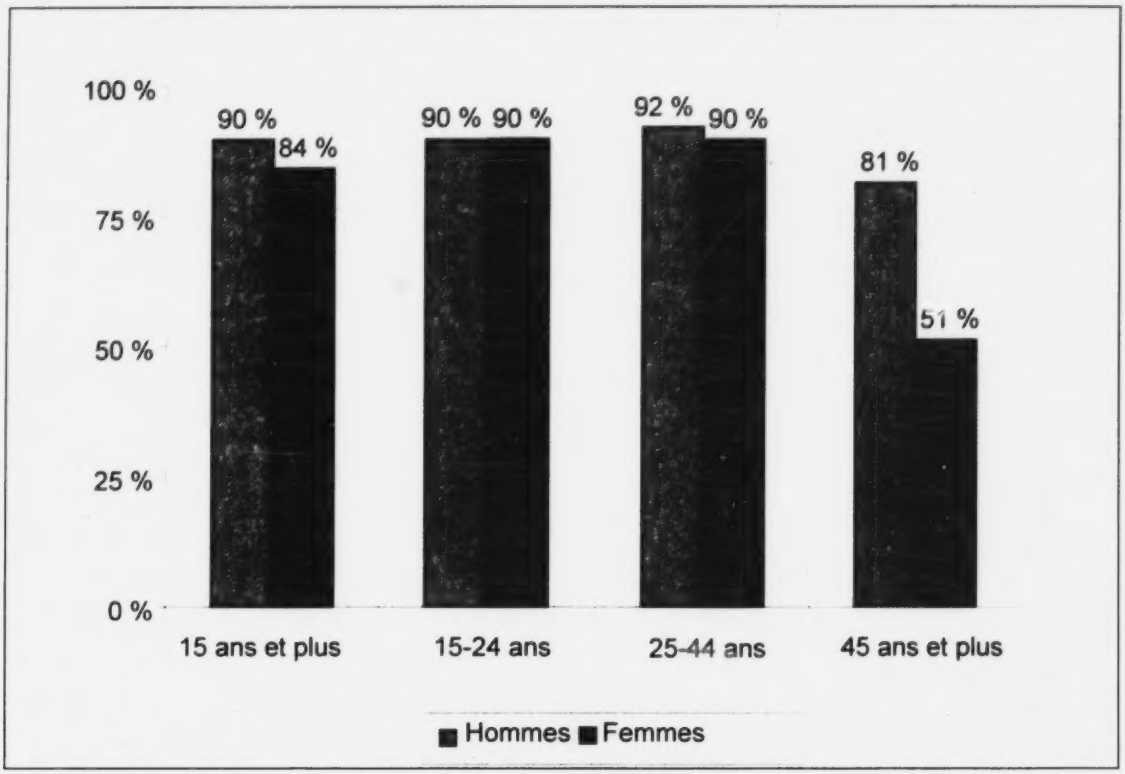

La grande majorité des immigrants de Saskatoon déclarent pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés très récemment, c'est-à-dire entre 1991 et 1996, 87 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. Treize pour cent de ces tout nouveaux immigrants – environ un sur huit – ne pouvaient parler ni l'anglais ni le français. La connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré pendant les périodes antérieures : 94 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990 et 97 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans une langue officielle (données non illustrées dans la figure B.2).

Les femmes ayant tout récemment immigré sont un peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir tenir une conversation en anglais ou en français. Par exemple, 16 pour 100 des immigrantes de Saskatoon admises entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler ni anglais ni français. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de dix pour cent.

La proportion des immigrants de Saskatoon capables de soutenir une conversation en anglais ou en français décroît avec l'âge. La plupart (90 pour 100) des jeunes immigrants (hommes et femmes) admis entre 1991 et 1996 peuvent parler une langue officielle, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. Il en va de même des personnes de 25 à 44 ans. Chez les 45 ans et plus, cependant, le pourcentage des personnes qui peuvent parler anglais ou français est beaucoup moindre, cette baisse étant plus marquée chez les femmes que chez les hommes (81 pour 100 des hommes et 51 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Saskatoon, par exemple, un total de 360 immigrants de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient près des deux tiers (63 pour 100) de ce groupe. Les femmes de 45 ans et plus forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient huit pour cent de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 28 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler anglais ni français.

Six nouveaux immigrants sur dix dont l'arrivée est très récente parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

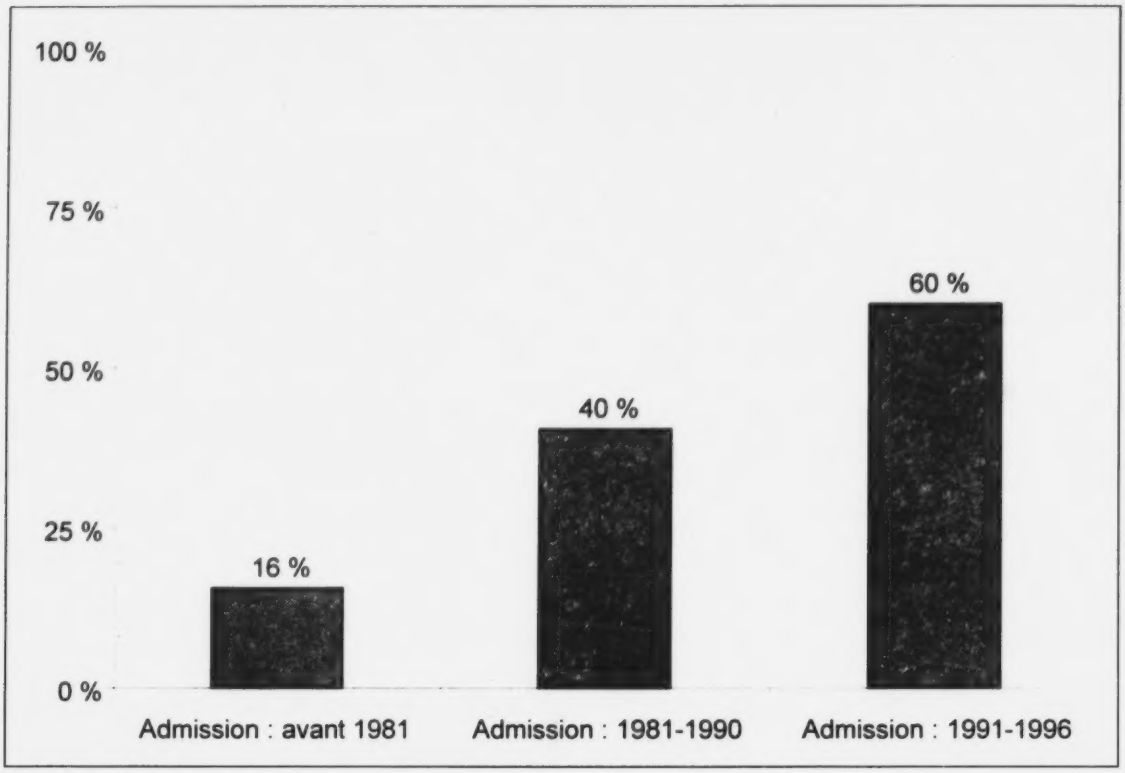

La majorité des tout nouveaux immigrants de Saskatoon parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français. C'est le cas de six immigrants sur dix (60 pour 100) admis entre 1991 et 1996.

Les immigrants arrivés avant 1991 utilisent beaucoup plus l'anglais à la maison. Plus d'une personne sur deux (58 pour 100) ayant immigré entre 1981 et 1990 et plus des quatre cinquièmes (84 pour 100) des personnes arrivées avant 1981 ont indiqué parler le plus souvent l'anglais à la maison. Deux pour cent des immigrants admis entre 1981 et 1990 et moins de un pour cent des immigrants arrivés antérieurement parlent le plus souvent le français à la maison.

Les nouveaux arrivants ont un niveau de scolarité plus élevé

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants de Saskatoon ont un niveau de scolarité plus élevé que les habitants de Saskatoon nés au Canada. On trouve en effet un fort pourcentage de titulaires de grades universitaires chez les immigrants dont l'arrivée est très récente. Par exemple, la proportion des hommes titulaires d'un grade universitaire est de 33 pour 100 (un sur trois) parmi les immigrants très récents contre 15 pour 100 (un sur sept) chez les natifs du Canada. La proportion des femmes arrivées tout récemment qui sont titulaires d'un grade est de une sur quatre (27 pour 100) contre seulement une sur sept nées au Canada (14 pour 100). Cependant, les natifs du Canada possèdent un peu plus souvent que les nouveaux immigrants un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

Cependant, les nouveaux immigrants sont légèrement plus nombreux que les natifs du Canada à l'autre extrémité du spectre. Peu d'hommes et de femmes nés au Canada (huit pour cent) n'ont pas atteint la neuvième année, tandis que c'est le cas de sept à dix pour cent des hommes et de 12 à 14 pour 100 des femmes ayant immigré après 1980.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Grade universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	8 %	26 %	22 %	30 %	14 %	78 660
Admises avant 1981	20 %	20 %	17 %	24 %	19 %	5 050
Admises entre 1981 et 1990	14 %	22 %	19 %	22 %	22 %	1 320
Admises entre 1991 et 1996	12 %	18 %	21 %	22 %	27 %	1 420
Hommes						
Nés au Canada	8 %	29 %	23 %	26 %	15 %	71 740
Admis avant 1981	15 %	15 %	15 %	27 %	29 %	4 750
Admis entre 1981 et 1990	10 %	24 %	16 %	24 %	26 %	1 450
Admis entre 1991 et 1996	7 %	22 %	17 %	20 %	33 %	1 320

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires		Grade ou diplôme d'études postsecondaires	
	25-44	45 et plus	25-44	45 et plus
Femmes				
Nées au Canada	21 %	45 %	58 %	41 %
Admises avant 1981	19 %	48 %	60 %	38 %
Admises entre 1981 et 1996	21 %	50 %	62 %	34 %
Hommes				
Nés au Canada	26 %	43 %	51 %	43 %
Admis avant 1981	17 %	34 %	60 %	56 %
Admis entre 1981 et 1996	17 %	38 %	68 %	53 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, chez les natifs du Canada, seulement une personne sur quatre de moins de 45 ans n'a pas terminé ses études secondaires (26 pour 100 des hommes et 21 pour 100 des femmes), contre six personnes âgées sur dix (non indiqué dans le tableau B.6). Plus de la moitié des natifs du Canada de moins de 45 ans sont titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires (51 pour 100 des hommes et 58 pour 100 des femmes), contre 43 pour 100 des hommes et 41 pour 100 des femmes de 45 ans et plus. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Dans les deux groupes d'âge, les hommes arrivés après 1981 sont plus instruits que les natifs du Canada. Parmi les immigrantes arrivées après 1981, les jeunes femmes sont tout aussi instruites que celles qui sont nées au Canada, mais les plus âgées le sont moins.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques ainsi que des spécialistes du génie et de la santé de Saskatoon

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires

(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Plus des deux tiers des hommes (68 pour 100) arrivés après 1980 et ayant en main un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers; cette proportion est plus faible chez les hommes nés au Canada (56 pour 100). Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur quatre ayant immigré récemment a étudié les techniques ou les sciences physiques, par rapport à moins d'une femme sur dix (neuf pour cent) nées au Canada.

Chez les hommes, les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts : le quart des Canadiens d'origine (26 pour 100) et le huitième (13 pour 100) des nouveaux immigrants sont titulaires de diplômes et de grades dans le domaine des sciences sociales. Du côté des femmes, cette proportion est de 39 pour 100 parmi celles qui sont nées au Canada et de 38 pour 100 chez celles dont l'arrivée est récente.

Près du tiers des femmes nées au Canada (31 pour 100) ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine général du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires. Seulement 17 pour 100 des nouvelles immigrantes ont opté pour ce champ d'études. On trouve aussi chez les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada une proportion analogue de femmes ayant obtenu un diplôme dans le domaine de la santé; parmi les hommes, cette proportion est toutefois plus importante chez les nouveaux immigrants.

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	9 %	24 %
Sciences sociales, enseignement et arts	39 %	38 %
Commerce, gestion et administration des affaires	31 %	17 %
Professions, sciences et technologies de la santé	21 %	20 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	34 530	1 270
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	56 %	68 %
Sciences sociales, enseignement et arts	26 %	13 %
Commerce, gestion et administration des affaires	13 %	8 %
Professions, sciences et technologies de la santé	5 %	11 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	28 870	1 440

Les nouveaux immigrants sont plus nombreux à fréquenter un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants admis après 1980 sont plus nombreux que les immigrants arrivés avant et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 21 pour 100 chez les nouveaux immigrants, mais de 14 pour 100 chez les natifs du Canada.

La proportion des jeunes adultes qui fréquentent un établissement scolaire est aussi plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Les personnes de 15 à 19 ans, dont le taux de fréquentation scolaire est supérieur à celui des 20 à 24 ans, forment une proportion plus faible des nouveaux immigrants que des personnes nées au Canada (données non illustrées dans le tableau B.8). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé des jeunes immigrants nouvellement arrivés n'est pas dû à des écarts dans la structure par âge, mais à des comportements différents.

La proportion des nouveaux immigrants adultes qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées). À Saskatoon, les hommes qui ont un diplôme d'études secondaires affichent également un taux élevé de fréquentation scolaire. Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou bien pour se préparer en vue des examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	15-24	25-44
Femmes		
Nées au Canada	61 %	14 %
Admises avant 1981	69 %	13 %
Admises entre 1981 et 1996	74 %	21 %
Hommes		
Nés au Canada	59 %	11 %
Admis avant 1981	63 %	19 %
Admis entre 1981 et 1996	68 %	18 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	10 %	17 %	7 %	5 %
Avec pers. non apparentées seulement	5 %	2 %	4 %	5 %
Avec personnes apparentées	85 %	81 %	89 %	90 %
15-24 ans				
Personnes seules	6 %	0 %	2 %	5 %
Avec pers. non apparentées seulement	13 %	11 %	5 %	8 %
Avec personnes apparentées	80 %	89 %	93 %	87 %
25-44 ans				
Personnes seules	12 %	10 %	7 %	7 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	3 %	5 %	7 %
Avec personnes apparentées	82 %	87 %	89 %	87 %
45 ans et plus				
Personnes seules	20 %	21 %	13 %	10 %
Avec pers. non apparentées seulement	2 %	1 %	1 %	3 %
Avec personnes apparentées	78 %	78 %	86 %	88 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux vivent dans des ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants vivent plus souvent avec des personnes apparentées que les natifs du Canada. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 45 ans et plus. À Saskatoon, plus des trois quarts des personnes de 45 ans et plus qui sont nées au Canada résident avec des personnes apparentées, tandis qu'un cinquième vivent seules. Par comparaison, presque neuf immigrants très récents sur dix âgés de 45 ans et plus résident avec des personnes apparentées (88 pour 100); un sur dix seulement vit seul (dix pour cent).

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres vivraient selon la formule de la famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 couvrent uniquement les personnes vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des natifs du Canada, il arrive assez souvent que les nouveaux immigrants vivent dans des familles élargies. Chez les personnes nées au Canada qui vivent avec une personne apparentée ou plus, seulement cinq pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est le triple chez les nouveaux immigrants : un sur sept, pour ceux qui ont été admis durant les années 1980, et sept pour cent dans le cas des immigrants arrivés tout récemment.

Figure C.1 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

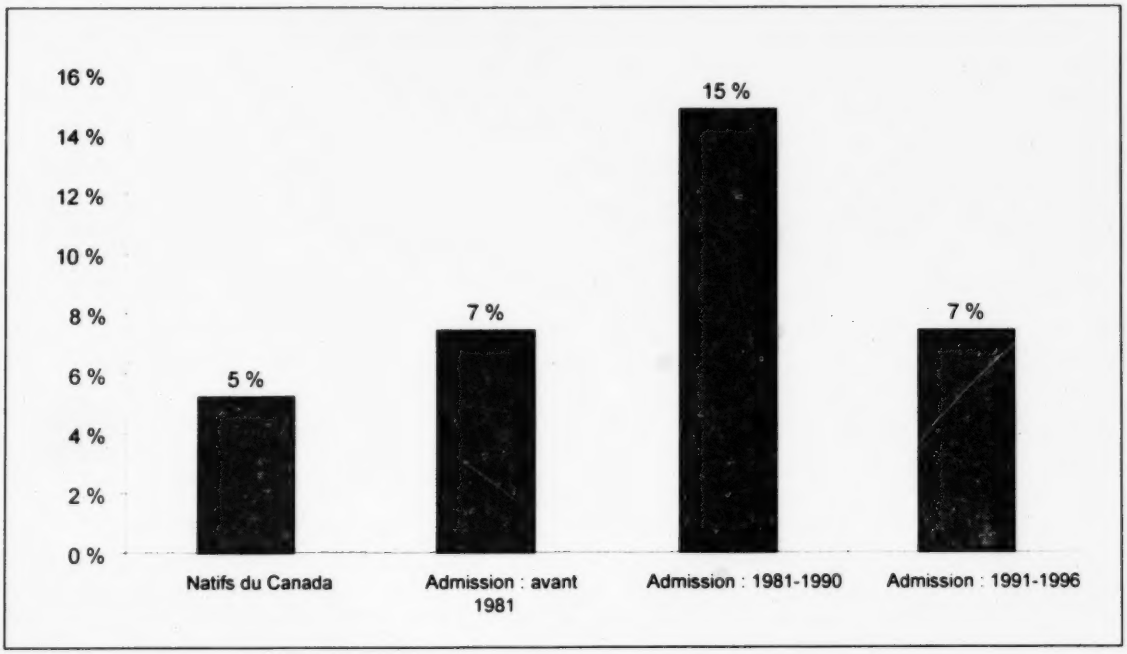

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Parmi les immigrants de 45 ans et plus dont l'arrivée est très récente, un sur sept (15 pour 100) vit dans une famille élargie, contre cinq pour cent chez les personnes âgées nées au Canada. Vingt-trois pour cent des immigrants admis durant les années 1980 vivent dans une famille élargie. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. Il semble donc qu'un bon nombre de ces personnes âgées soient des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant les ayant précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie d'une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	84 %	89 %
% dans familles élargies	5 %	7 %	15 %	7 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	S. O.	94 %	98 %
% dans familles élargies	5 %	S. O.	6 %	2 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	88 %	90 %	86 %	82 %
% dans familles élargies	7 %	7 %	14 %	10 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	91 %	88 %	87 %
% dans familles élargies	4 %	8 %	10 %	8 %
45 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	92 %	75 %	85 %
% dans familles élargies	5 %	7 %	23 %	15 %

Familles

2 400 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Saskatoon comptait 6 700 immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996. La grande majorité de ces immigrants – 5 600 ou 84 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque la totalité de ces nouveaux immigrants vivaient dans 2 400 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. dans lesquelles le parent seul ou l'un ou l'autre conjoint, ou les deux, étaient de nouveaux immigrants. À Saskatoon, une famille sur 25 (quatre pour cent) est une famille de nouveaux immigrants (non indiqué dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (90 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; dix pour cent sont des familles monoparentales. La situation est quelque peu différente chez les familles d'origine canadienne : 17 pour 100 d'entre elles sont des familles monoparentales, et 83 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Si l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate les différences les plus marquées parmi les jeunes familles. La proportion des familles monoparentales décroît avec l'âge chez les familles d'origine canadienne tandis que ce pourcentage demeure sensiblement le même chez les familles de nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	83 %	90 %
Parents seuls	17 %	10 %
Total	49 320	2 360
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	80 %	91 %
Parents seuls	20 %	9 %
Total	25 200	1 560
45 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	89 %	89 %
Parents seuls	11 %	11 %
Total	21 880	730

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Les familles de nouveaux immigrants et les familles d'origine canadienne diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Quatre familles de nouveaux immigrants sur cinq (78 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié. Par comparaison, deux familles d'origine canadienne sur trois (66 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate que cette différence semble être le fait des familles âgées. En effet, la proportion des jeunes familles comptant des enfants à la maison est la même chez les nouveaux immigrants et les natifs du Canada (82 pour 100). Les familles âgées présentent par contre des écarts considérables : sept familles de nouveaux immigrants sur dix (70 pour 100) ont des enfants à la maison contre la moitié des familles d'origine canadienne (47 pour 100).

La proportion élevée des familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

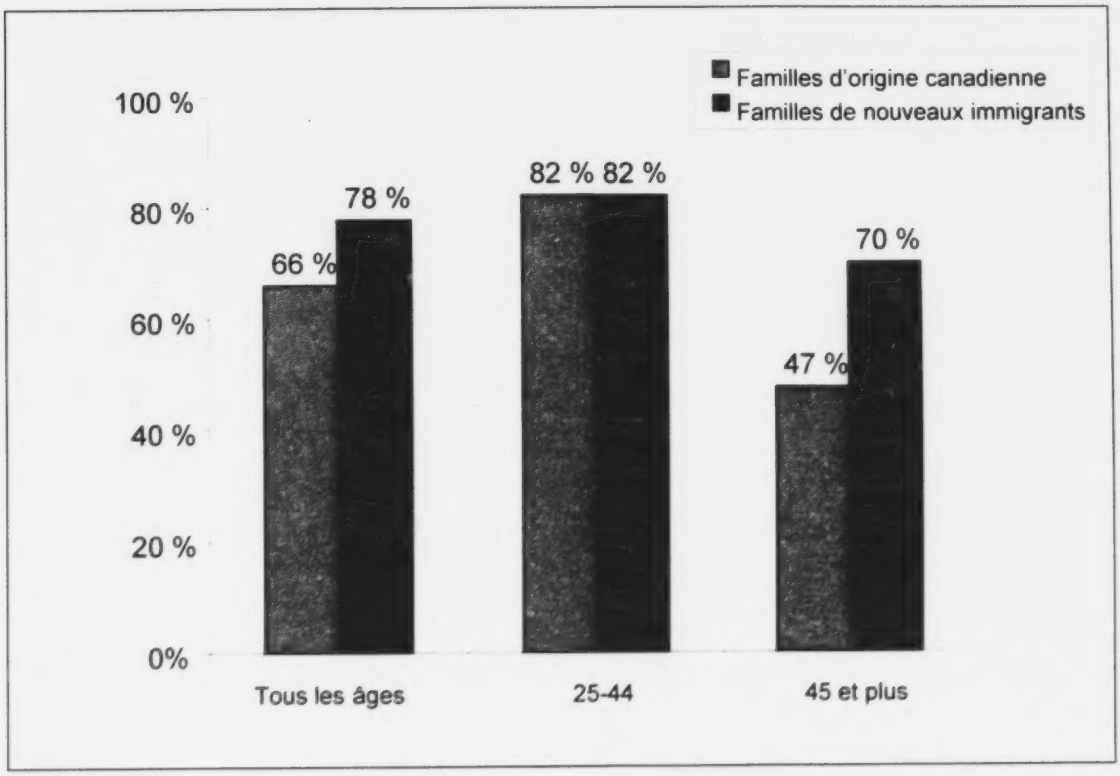

Familles plus nombreuses à avoir trois enfants ou davantage

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de l'ensemble des familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont un peu plus nombreuses à avoir au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Près de trois familles de nouveaux immigrants sur dix (28 pour 100) ont trois enfants ou davantage, contre une famille sur cinq (22 pour 100) d'origine canadienne.

Les natifs du Canada et les nouveaux immigrants comptent un pourcentage analogue de jeunes familles ayant trois enfants ou plus à la maison. Par exemple, 28 pour 100 des jeunes familles d'origine canadienne avaient trois enfants ou davantage par rapport à 26 pour 100 des jeunes familles de nouveaux immigrants. Cependant, près du tiers des familles de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a plus de 45 ans comptent plus de deux enfants, contre 14 pour 100 des familles d'origine canadienne.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	38 %	38 %
Deux enfants	39 %	35 %
Trois enfants ou plus	22 %	28 %
25-44 ans		
Un enfant	28 %	36 %
Deux enfants	44 %	38 %
Trois enfants ou plus	28 %	26 %
45 ans et plus		
Un enfant	54 %	40 %
Deux enfants	32 %	29 %
Trois enfants ou plus	14 %	32 %

La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants ou des natifs du Canada

La moitié des 2 400 familles de nouveaux immigrants (51 pour 100) sont composées d'une personne ayant récemment immigré mariée ou vivant en union libre avec une personne ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 29 pour 100 des familles sont constituées d'une personne ayant récemment immigré ayant pour conjoint une personne native du Canada. Dans certains cas, un nouvel immigrant s'est associé à une personne ayant immigré avant 1981 (dix pour cent).

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

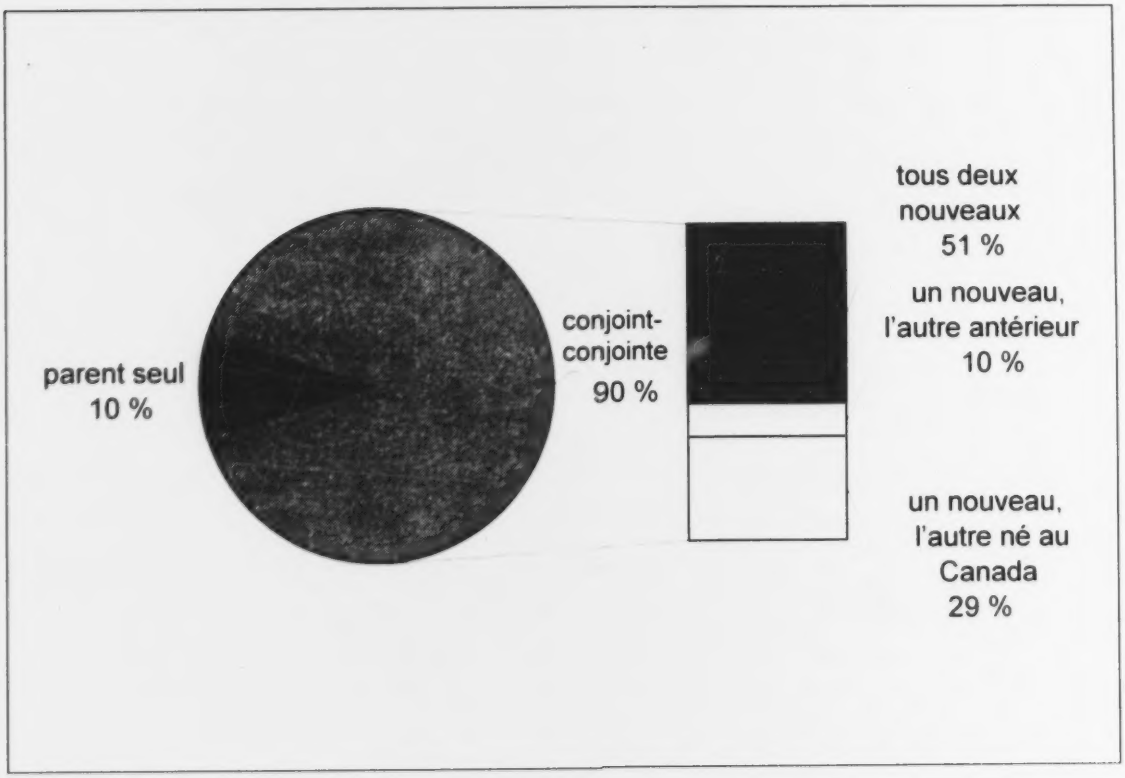

Plus de la moitié des familles d'immigrants admis avant 1981 sont formées d'un immigrant ayant pour conjoint une personne née au Canada (57 pour 100; données non illustrées dans la figure C.3). Cette proportion est deux fois plus élevée que chez les nouveaux immigrants.

Lorsque les nouveaux immigrants décident de vivre avec une autre personne, ils contractent très souvent un mariage. Seulement sept pour cent des couples de nouveaux immigrants vivent en union libre contre 11 pour 100 des couples d'origine canadienne.

La faible fréquence des unions de fait est en partie due à la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'union. En effet, les partenaires de fait doivent être admis séparément, alors que les personnes mariées peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude à l'égard des unions de fait peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	11 %	7 %
15-24 ans	63 %	N. D.
25-44 ans	15 %	6 %
45 ans et plus	4 %	2 %

Ménages

3 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Saskatoon

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus arrivées entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage de 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il est formé d'« immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménage de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Saskatoon) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	73 900	88 %
Ménages d'immigrants antérieurs	7 200	9 %
Ménages de nouveaux immigrants	3 000	4 %
Immigrants des années 1980	1 510	1,8 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	560	0,7 %
Avec natifs du Canada seulement	*270*	*0,3 %*
Avec d'autres immigrants (avec natifs du Canada ou non)	*290*	*0,3 %*
Immigrants des années 1990 seulement	960	1,1 %
Total	84 100	100 %

En 1996, on comptait à Saskatoon 3 000 ménages de nouveaux immigrants (c.-à-d. des ménages dont au moins un membre de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant). Ces ménages représentaient près de quatre pour cent de la totalité des ménages de Saskatoon.

La moitié des ménages de nouveaux immigrants (1 520) comptent au moins une personne ayant immigré pendant les années 1990. Les membres de la majorité de ces ménages (960) ont tous immigré très récemment. Il est toutefois assez fréquent que des immigrants très récents vivent avec des personnes admises avant 1991, avec des personnes nées au Canada, ou avec les deux (560 ménages).

À Saskatoon, sept ménages sur huit comptent uniquement des natifs du Canada. Les ménages restants (neuf pour cent) comprennent un immigrant antérieur ou plus, mais aucun nouvel immigrant. Plus de la moitié de ces ménages comprennent également des personnes nées au Canada, souvent des enfants nés après l'immigration des parents.

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages comprenant une ou plusieurs familles. Près de quatre ménages de nouveaux immigrants sur cinq (79 pour 100) sont des ménages familiaux, contre 66 pour 100 des ménages d'origine canadienne.

Le tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux sont constitués d'une personne seule (28 pour 100 des ménages). Parmi les ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont assez rares (13 pour 100).

La plupart des ménages sont constitués d'une famille nucléaire, c.-à-d. d'un couple avec ou sans enfants, ou d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants. Les ménages d'immigrants sont plus souvent formés uniquement d'une famille nucléaire que les ménages d'origine canadienne.

Une proportion considérable de ménages de nouveaux immigrants sont formés d'une famille nucléaire vivant avec d'autres personnes (huit pour cent). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais beaucoup plus rarement.

De même, les ménages regroupant deux familles ou plus sont plus fréquents chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille de l'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages réunissant des immigrants arrivés avant 1981 et des personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	66 %	62 %	4 %	0 %	28 %	6 %	73 900
Immigrants antérieurs	73 %	67 %	5 %	1 %	24 %	3 %	7 200
Nouveaux immigrants	79 %	68 %	8 %	3 %	13 %	8 %	3 000
Années 1980	*78 %*	*70 %*	*8 %*	*1 %*	*14 %*	*7 %*	*1 510*
Années 1990 avec d'autres	*95 %*	*68 %*	*14 %*	*13 %*	*0 %*	*5 %*	*560*
Années 1990 uniquement	*71 %*	*64 %*	*5 %*	*2 %*	*20 %*	*9 %*	*960*
Ensemble des ménages	67 %	62 %	4 %	0 %	27 %	6 %	84 100

Les ménages de nouveaux immigrants ont tendance à compter un grand nombre de personnes

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
Ménages	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	74 %	23 %	3 %	2,6
Immigrants antérieurs	73 %	23 %	3 %	2,6
Nouveaux immigrants	56 %	34 %	10 %	3,4
Années 1980	*55 %*	*36 %*	*9 %*	*3,4*
Années 1990 avec d'autres	*50 %*	*36 %*	*14 %*	*3,6*
Années 1990 uniquement	*61 %*	*29 %*	*10 %*	*3,3*
Total des ménages	74 %	23%	3 %	2,6

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à compter un grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés avant 1981. Plus d'un ménage de nouveaux immigrants sur deux (56 pour 100) compte une à trois personnes, alors que c'est le cas des trois quarts des ménages d'origine canadienne (74 pour 100). C'est donc dire que les ménages de nouveaux immigrants sont en proportion beaucoup plus nombreux (44 pour 100) que les ménages d'origine canadienne (26 pour 100) à compter quatre personnes ou davantage.

La plupart des ménages de nouveaux immigrants dont la taille est importante comprennent quatre ou cinq personnes. Les ménages regroupant des immigrants très récents et d'autres Canadiens comptent plus souvent que les autres un très grand nombre de personnes : un sur sept de ces ménages comprend six personnes ou davantage. Trois pour cent seulement des ménages d'origine canadienne comptent un très grand nombre de personnes.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	45 %	21 %
Admises avant 1981	36 %	19 %
Admises entre 1981 et 1990	54 %	15 %
Admises entre 1991 et 1996	55 %	12 %
Hommes		
Nés au Canada	37 %	15 %
Admis avant 1981	33 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	46 %	7 %
Admis entre 1991 et 1996	43 %	5 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Par contre, la proportion des personnes qui consacrent régulièrement du temps à s'occuper de personnes âgées est plus faible chez les nouveaux immigrants.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible au début, mais adaptation rapide

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	65 %	81 %	68 %	74 %	49 850
Admises avant 1981	81 %	78 %	64 %	71 %	2 260
Admises entre 1981 et 1996	46 %	67 %	60 %	62 %	1 520
Hommes					
Nés au Canada	72 %	93 %	83 %	85 %	54 680
Admis avant 1981	85 %	91 %	87 %	88 %	3 010
Admis entre 1981 et 1996	46 %	90 %	82 %	79 %	2 080

	Taux d'activité		Population active	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-64 ans				
Admis entre 1981 et 1990	70 %	84 %	780	1 120
Admis entre 1991 et 1996	56 %	73 %	750	960

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais qui en vient avec le temps à s'en avoisiner ou à le dépasser.

Les hommes de 45 à 64 ans ayant immigré entre 1981 et 1996 affichent un taux d'activité presque identique (82 pour 100) à celui des natifs du Canada (83 pour 100), ce qui montre qu'ils s'adaptent rapidement. On note par ailleurs que les hommes de 25 à 44 ans entrent également en grand nombre sur le marché du travail. Les hommes qui se trouvent au pays depuis cinq à quinze ans enregistrent un taux d'activité (84 pour 100) presque identique à celui des natifs du Canada (85 pour 100).

Les femmes mettent un peu plus de temps à s'adapter. Le taux d'activité des immigrantes arrivées dans les années 1980 est de 70 pour 100, mais de 74 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

Le taux d'activité des jeunes – hommes et femmes – dont l'arrivée est récente semble relativement faible. Par contre, les jeunes ayant immigré avant 1981 sont plus actifs sur le marché du travail que les natifs du Canada du même âge. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit d'un très petit groupe, qui ne représente qu'un pourcentage minime des immigrants arrivés avant 1981.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

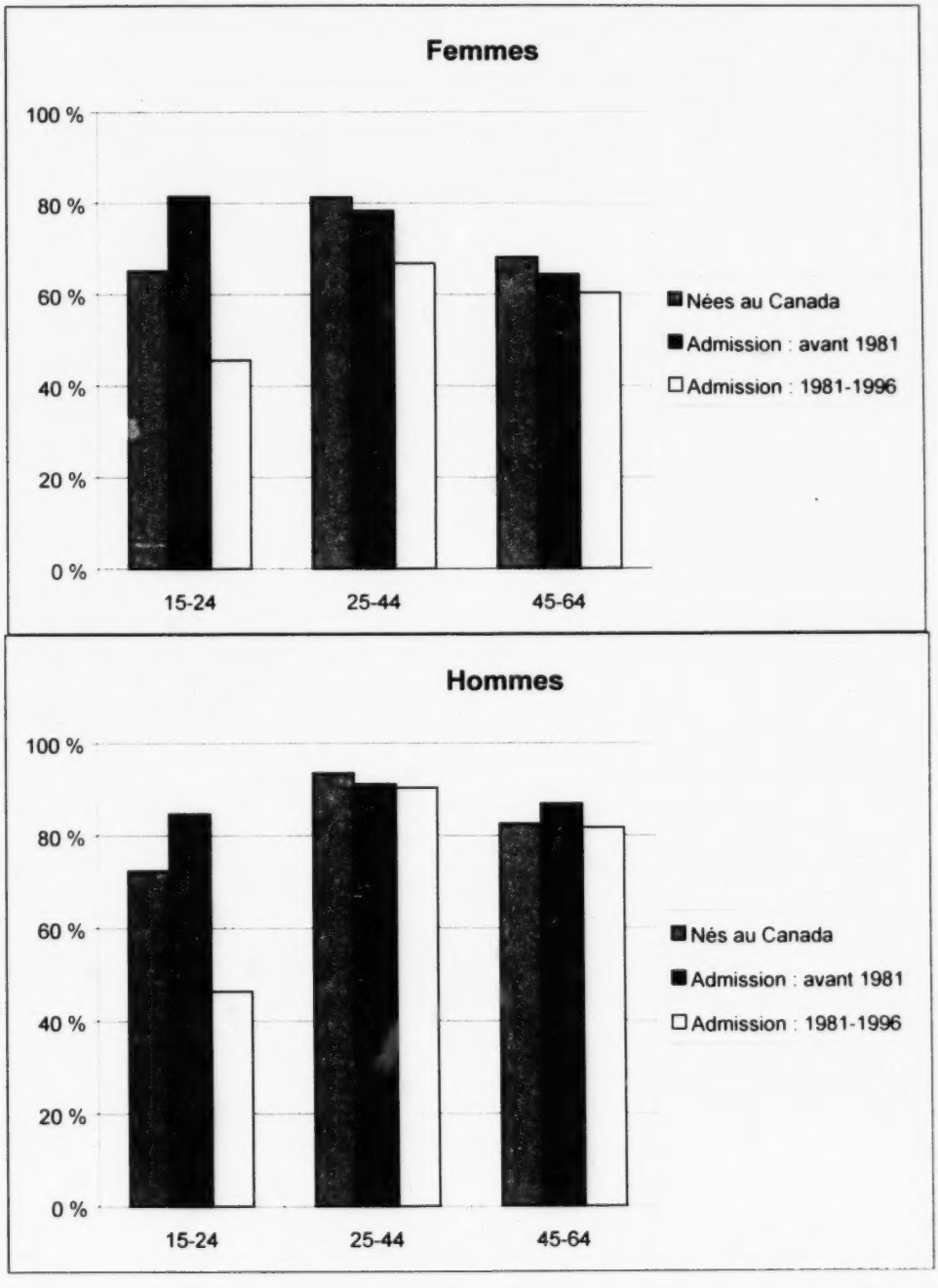

Processus d'adaptation analogue pour des niveaux de scolarité différents

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux de scolarité. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Grade ou diplôme d'études postsecondaires	Total
Femmes				
Nées au Canada	53 %	78 %	85 %	74 %
Admises avant 1981	54 %	73 %	77 %	71 %
Admises entre 1981 et 1996	48 %	62 %	71 %	62 %
Hommes				
Nés au Canada	74 %	90 %	93 %	85 %
Admis avant 1981	80 %	88 %	92 %	88 %
Admis entre 1981 et 1996	61 %	70 %	91 %	79 %

	Femmes	Hommes
Tous les niveaux de scolarité		
Admis entre 1981 et 1990	70 %	84 %
Admis entre 1991 et 1996	56 %	73 %

Lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux immigrants.

À scolarité égale, les nouveaux immigrants ont un taux d'activité inférieur à celui des natifs du Canada. Par exemple, les femmes ayant immigré récemment et qui possèdent un diplôme d'études secondaires affichent un taux d'activité de 62 pour 100, alors que ce taux est de 78 pour 100 chez les femmes nées au Canada. Les hommes ayant immigré récemment et qui possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires affichent un taux d'activité analogue à celui des natifs du Canada, alors que les femmes nouvellement arrivées et ayant les mêmes acquis scolaires accusent un écart de 14 pour 100 par rapport aux femmes nées au Canada.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des natifs du Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet proportionnellement plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés plus récemment. Les hommes ayant immigré avant 1981 et qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires affichent un taux d'activité plus élevé que les natifs du Canada.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

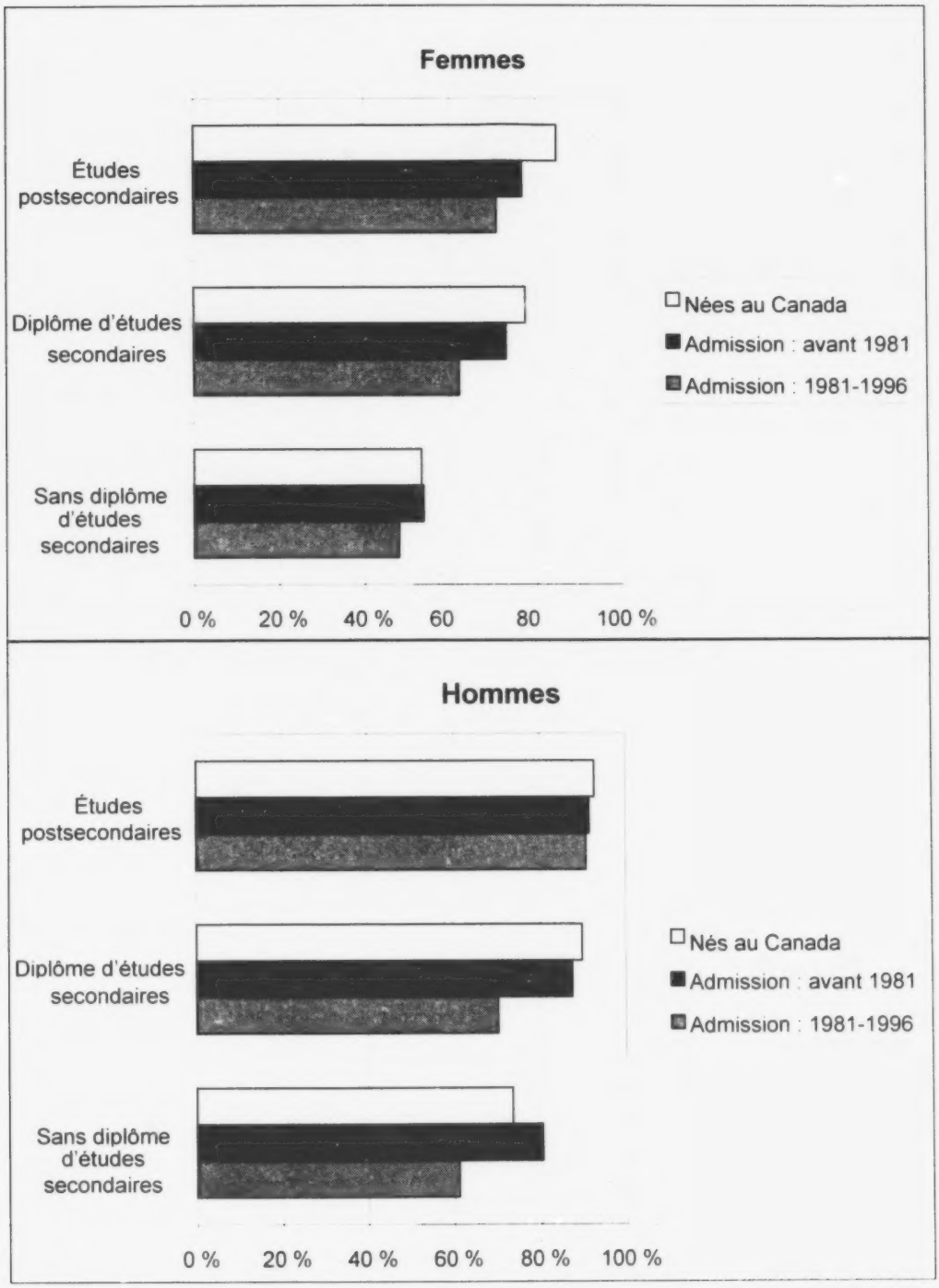

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

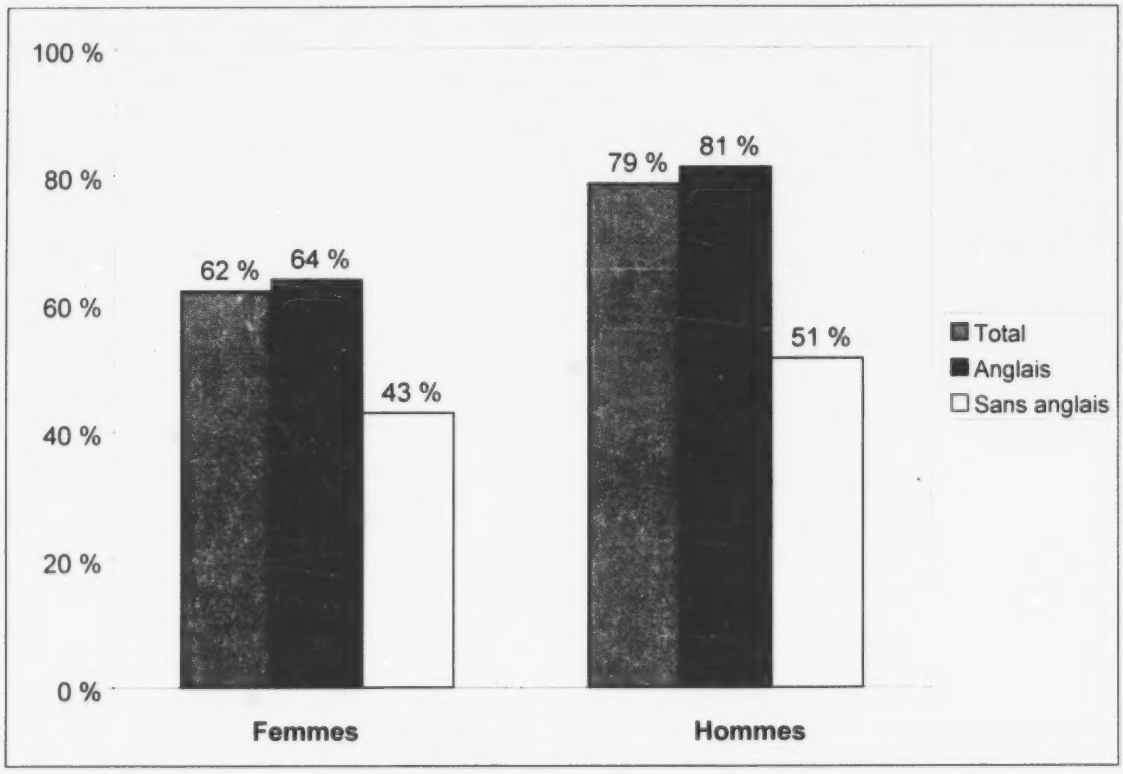

La plupart des immigrants peuvent parler anglais ou français lorsqu'ils immigrent au Canada. Lors du recensement de 1996, la grande majorité des hommes (93 pour 100) et des femmes (91 pour 100) de 15 à 64 ans admis entre 1981 et 1996 et qui se sont installés à Saskatoon parlaient anglais (données non indiquées dans la figure D.3). Ceux qui ne connaissent pas cette langue ne sont pas aussi actifs, tant s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement de la population active n'est guère étonnante.

Les nouveaux immigrants présenteraient un taux d'activité légèrement supérieur s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la deuxième et la première colonnes dans le graphique ci-dessus. En ce qui concerne les nouveaux immigrants, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de deux pour cent chez les femmes (62 pour 100 contre 64 pour 100) de même que chez les hommes (79 pour 100 comparativement à 81 pour 100). C'est donc dire que la connaissance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre le taux d'activité des immigrants les plus récents et celui des personnes nées au Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas l'anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

À l'instar du taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance de l'anglais a également une incidence. Étant donné que Saskatoon compte peu de nouveaux immigrants en chômage, on ne peut pas analyser ici le chômage sous le rapport de l'âge, du niveau de scolarité et de la connaissance des langues officielles, comme on l'a fait dans les rapports consacrés aux autres villes.

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	Taux de chômage	Chômeurs
Femmes		
Nées au Canada	7 %	3 660
Admises avant 1981	5 %	120
Admises entre 1981 et 1990	12 %	90
Admises entre 1991 et 1996	15 %	110
Hommes		
Nés au Canada	8 %	4 260
Admis avant 1981	8 %	240
Admis entre 1981 et 1990	6 %	70
Admis entre 1991 et 1996	11 %	110

Les immigrants qui vivent au pays depuis quelques années sont plus souvent au chômage que ceux dont l'arrivée est moins récente. À Saskatoon, par exemple, les hommes admis dans les années 1990 ont enregistré un taux de chômage de 11 pour 100; les femmes, de 15 pour 100. Le taux de chômage est plus faible chez les personnes ayant immigré pendant les années 1980 (six pour cent chez les hommes et 12 pour 100 chez les femmes) et beaucoup moindre chez les femmes ayant immigré avant 1981 (cinq pour cent).

Les nouveaux immigrants de Saskatoon affichent un taux de chômage faible comparé à celui que l'on observe dans les centres urbains du Canada connaissant une forte immigration. À Saskatoon, par ailleurs, les hommes nouvellement arrivés ne vivent pas dans l'ensemble une situation tellement différente des natifs du Canada sur le plan du chômage.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.4 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	56 %	76 %	65 %	68 %	46 200
Admises avant 1981	72 %	73 %	61 %	67 %	2 130
Admises entre 1981 et 1990	49 %	66 %	58 %	61 %	690
Admises entre 1991 et 1996	31 %	53 %	40 %	47 %	640
Hommes					
Nés au Canada	62 %	87 %	78 %	79 %	50 420
Admis avant 1981	71 %	83 %	81 %	81 %	2 780
Admis entre 1981 et 1990	42 %	87 %	84 %	77 %	1 030
Admis entre 1991 et 1996	41 %	77 %	58 %	65 %	850

Moins de la moitié (47 pour 100) des femmes d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupées; c'est le cas de près de deux hommes sur trois (65 pour 100). Chez les immigrants admis pendant les années 1980, ces proportions sont plus élevées : 61 pour 100 pour les femmes et 77 pour 100 pour les hommes. Ce dernier taux se rapproche de celui qu'affichent les natifs du Canada et les immigrants arrivés avant 1981. À Saskatoon, les hommes de 25 ans et plus dont l'arrivée est récente se trouvent rapidement du travail.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les femmes de 25 à 64 ans dont l'arrivée est récente travaillent moins souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants dont l'arrivée est très récente.

La proportion des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des hommes arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux du travail à temps partiel.

Tableau D.5 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	58 %	31 %	31 %	37 %
Admises avant 1981	79 %	31 %	32 %	35 %
Admises entre 1981 et 1994	65 %	23 %	19 %	27 %
Hommes				
Nés au Canada	44 %	7 %	7 %	15 %
Admis avant 1981	58 %	7 %	7 %	11 %
Admis entre 1981 et 1994	44 %	10 %	N. D.	13 %

Chez les natifs du Canada, la proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie dans une large mesure selon l'âge et le sexe. Six jeunes femmes occupées sur dix travaillent à temps partiel, principalement parce que nombre d'entre elles fréquentent aussi un établissement scolaire; cette proportion est toutefois beaucoup plus faible chez les jeunes hommes. Sur dix femmes occupées de 25 à 64 ans, trois environ travaillent à temps partiel; c'est le cas de sept pour cent des hommes.

Le travail à temps partiel est aussi répandu chez les 25-64 ans admis avant 1981 que chez les natifs du Canada, mais il est légèrement moins fréquent parmi les femmes du même âge nouvellement admises. Cette situation est étrange, car le travail à temps partiel est généralement, dans l'ensemble du pays, plus fréquent chez les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans que chez les personnes du même âge qui sont nées au Canada.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, la santé et les sciences

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire: ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.6 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	29 %	4 %	32 %	20 %	2 %	14 %	36 850
Admises avant 1981	32 %	5 %	18 %	25 %	1 %	18 %	1 930
Admises entre 1981 et 1990	24 %	14 %	21 %	16 %	3 %	22 %	600
Admises entre 1991 et 1996	40 %	14 %	8 %	15 %	8 %	16 %	530
Hommes							
Nés au Canada	19 %	12 %	11 %	22 %	27 %	10 %	40 640
Admis avant 1981	17 %	7 %	8 %	32 %	19 %	16 %	2 560
Admis entre 1981 et 1990	25 %	16 %	4 %	20 %	15 %	19 %	910
Admis entre 1991 et 1996	19 %	10 %	5 %	19 %	23 %	24 %	720

Les femmes occupées ayant immigré tout récemment sont beaucoup plus nombreuses que les femmes nées au Canada à travailler dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, surtout si elles sont arrivées au pays pendant les années 1990. Plus de la moitié des immigrantes occupées qui se trouvent au pays depuis cinq ans ou moins occupent des emplois dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, contre le tiers des Canadiennes d'origine. Les hommes admis pendant les années 1980 sont quant à eux plus nombreux à occuper des emplois dans les ventes et services et les industries de transformation que ceux nés au Canada; cependant, les hommes tout récemment arrivés et les hommes d'origine canadienne travaillent dans ces domaines dans des proportions analogues.

Par contre, par rapport aux natifs du Canada, les nouveaux immigrants sont proportionnellement peu nombreux dans l'administration. Dans les métiers et le transport, les hommes dont l'arrivée est récente sont aussi moins nombreux en proportion. Les immigrants sont en revanche bien représentés dans les sciences et la santé.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants ainsi que leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services que dans les autres secteurs.

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

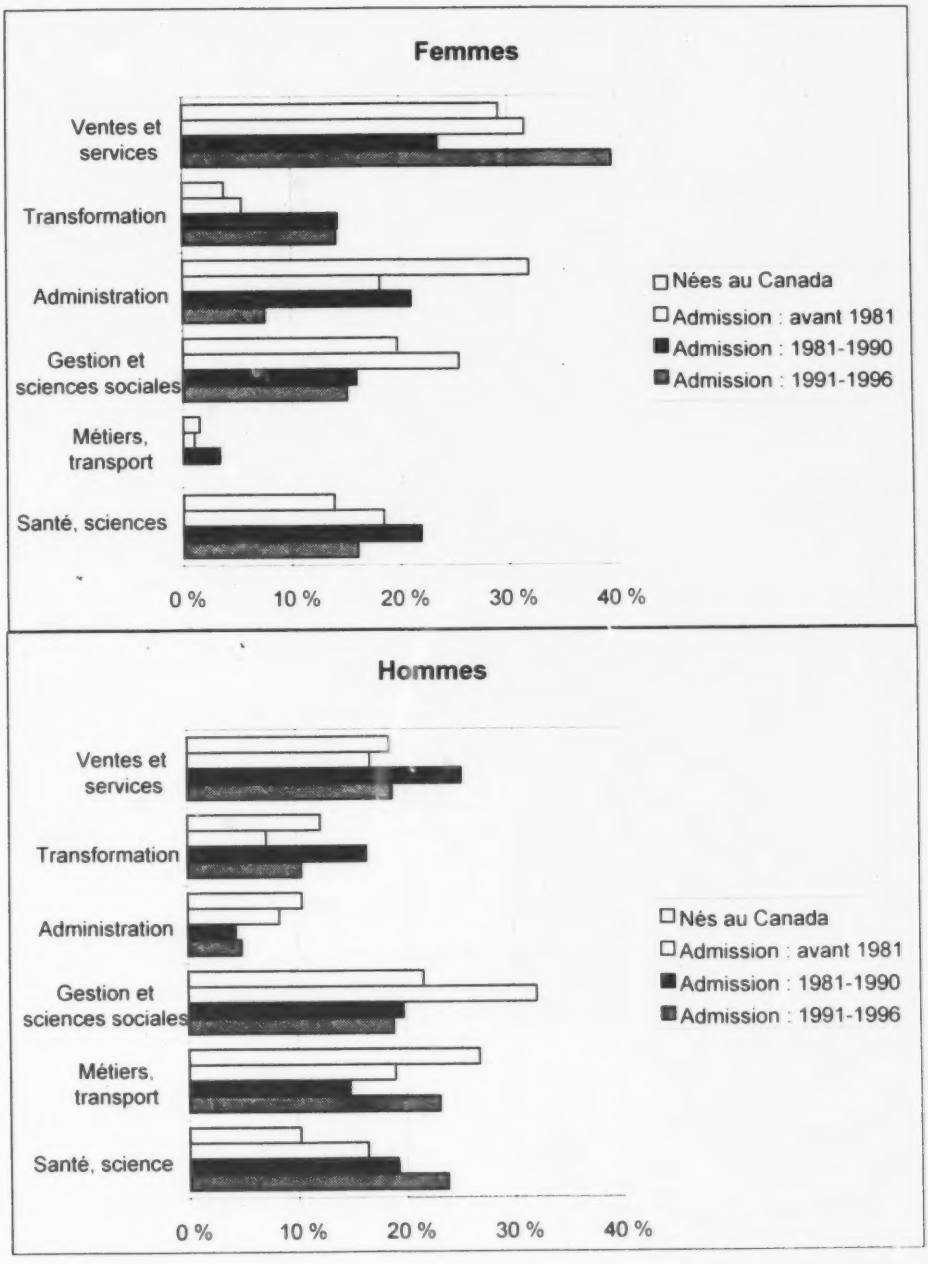

De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier et l'accueil

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine de Saskatoon, une forte proportion des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans ayant un emploi travaillent dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Par contre, par rapport aux natifs du Canada, les nouveaux immigrants sont proportionnellement peu nombreux à occuper un emploi dans les services aux entreprises, le commerce de gros et de détail, la construction et le transport. Parallèlement, même si plus de trois nouvelles immigrantes sur dix occupées travaillent dans le secteur public, elles y sont moins nombreuses que les natives du Canada; quant à la proportion des hommes arrivés après 1991 qui travaillent dans le secteur public, elle est égale à celle des femmes, mais supérieure à celle des hommes nés au Canada. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche généralement de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Tableau D.7 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	8 %	6 %	14 %	13 %	44 %	15 %
Admises avant 1981	9 %	3 %	11 %	8 %	50 %	20 %
Admises entre 1981 et 1990	17 %	0 %	12 %	14 %	40 %	17 %
Admises entre 1991 et 1996	22 %	2 %	8 %	5 %	32 %	31 %
Hommes						
Nés au Canada	22 %	23 %	19 %	10 %	19 %	8 %
Admis avant 1981	19 %	14 %	11 %	9 %	32 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	30 %	10 %	11 %	5 %	21 %	23 %
Admis entre 1991 et 1996	29 %	13 %	10 %	3 %	32 %	12 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Saskatoon – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se concentrent davantage dans le commerce, l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada de 15 à 24 ans qui occupent un emploi travaillent dans chacun de ces deux groupes d'industries (données non illustrées dans le tableau D.7). En revanche, le secteur manufacturier emploie une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Par conséquent, le secteur de l'accueil et des autres services est une importante source d'emplois pour les jeunes nés au Canada et les nouveaux immigrants. Quant au commerce de gros et de détail, il procure de l'emploi à une proportion beaucoup moins forte de nouveaux immigrants que de jeunes Canadiens.

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

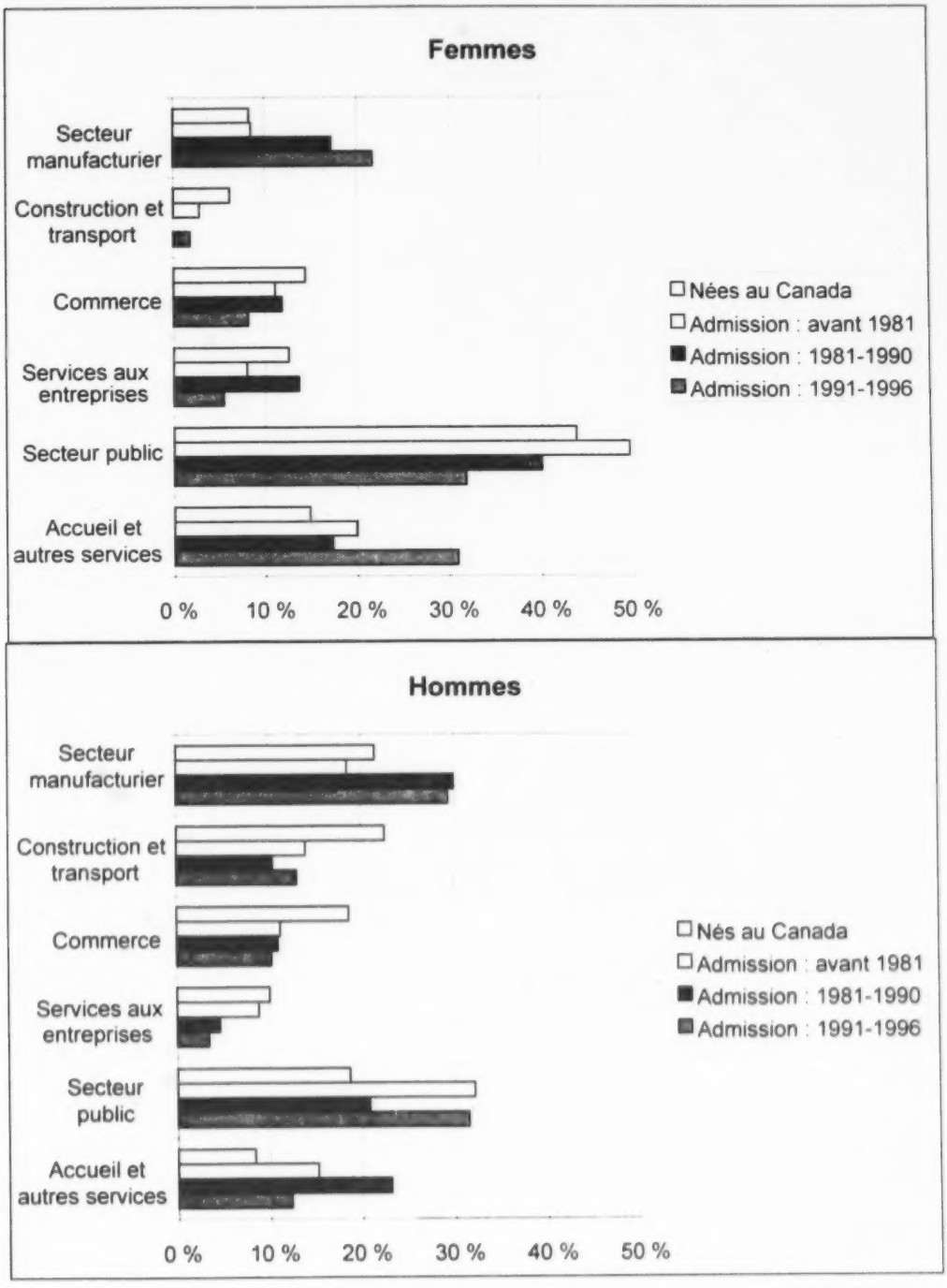

Les nouveaux immigrants occupent des emplois exigeant un niveau de compétence analogue

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois occupés par les nouveaux immigrants sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.8 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans –région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	10 %	38 %	26 %	27 %
Admises avant 1981	13 %	29 %	24 %	34 %
Admises entre 1981 et 1990	15 %	36 %	17 %	31 %
Admises entre 1991 et 1996	18 %	38 %	22 %	22 %
Hommes				
Nés au Canada	9 %	28 %	36 %	27 %
Admis avant 1981	6 %	15 %	34 %	45 %
Admis entre 1981 et 1990	15 %	24 %	28 %	33 %
Admis entre 1991 et 1996	18 %	17 %	29 %	36 %

Les emplois des nouveaux immigrants peuvent exiger un niveau de compétence plus élevé ou plus faible que ceux des natifs du Canada. Plus d'un emploi sur trois occupés par des hommes arrivés tout récemment au Canada (36 pour 100) exige des études universitaires, alors que c'est le cas du quart des emplois occupés par des Canadiens d'origine (27 pour 100). Seulement 22 pour 100 des emplois des immigrantes admises après 1990 exigent un diplôme universitaire contre plus du quart (27 pour 100) de ceux occupés par des femmes nées au Canada. La proportion des emplois occupés par les immigrants des deux sexes qui exigent des études universitaires croît à raison de la durée du séjour; cette proportion est supérieure à celle observée chez les personnes nées au Canada. En ce qui concerne les emplois les moins exigeants sur le plan professionnel, un emploi sur cinq occupés par les immigrants arrivés après 1991 (18 pour 100 pour les femmes et les hommes) exige le niveau de compétence le plus faible, soit beaucoup plus que pour les personnes nées au Canada.

Par rapport aux natifs du Canada, les immigrants – hommes et femmes – arrivés avant 1981 occupent des emplois exigeant un niveau de compétence plus élevé. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants s'améliore considérablement à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

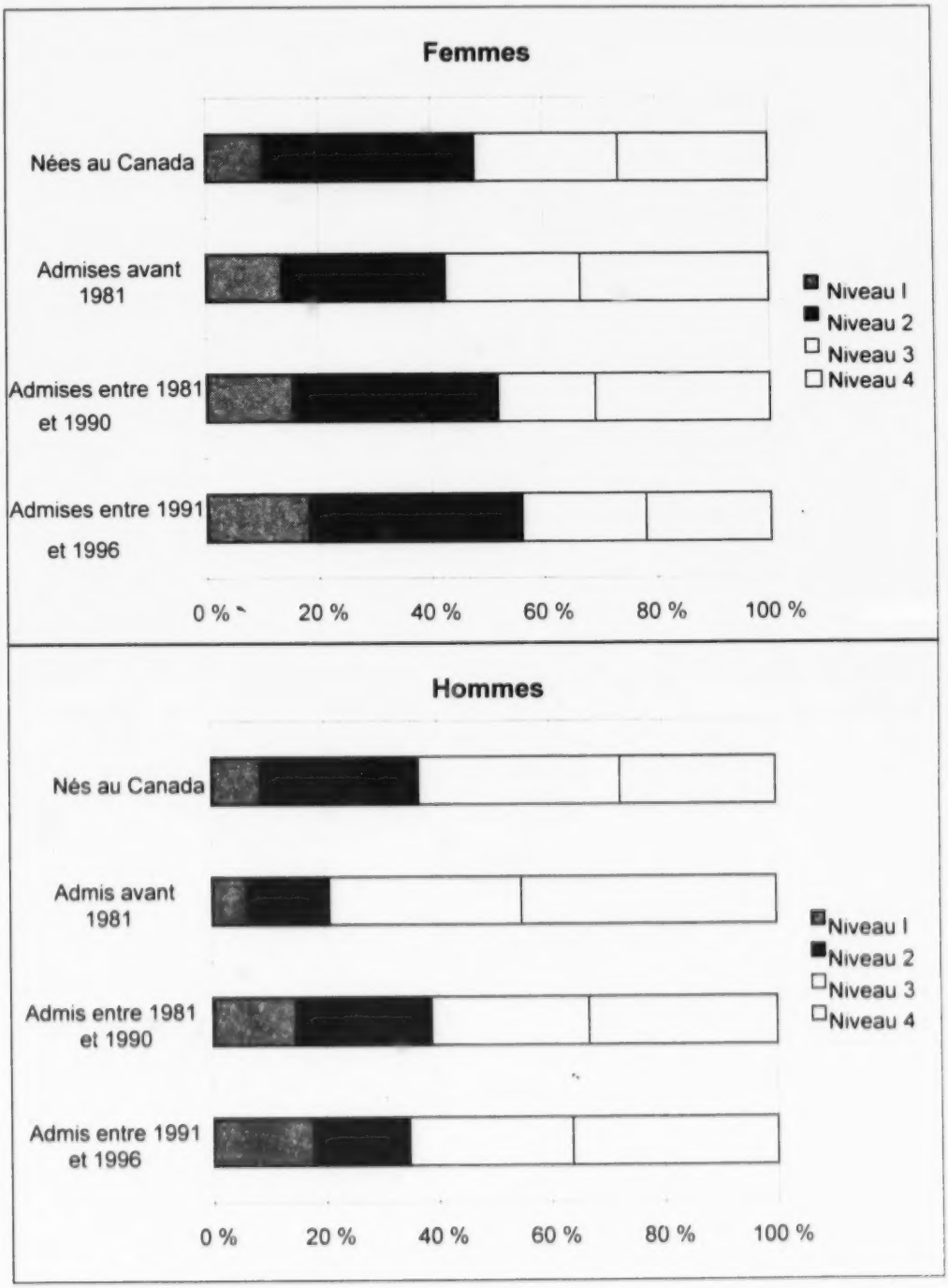

L'instruction des nouvelles immigrantes n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.9, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.8.

Tableau D.9 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	3 %	15 %	14 %	68 %
Admises avant 1981	4 %	16 %	18 %	63 %
Admises entre 1981 et 1996	5 %	27 %	16 %	52 %
Hommes				
Nés au Canada	3 %	8 %	16 %	72 %
Admis avant 1981	1 %	4 %	12 %	83 %
Admis entre 1981 et 1996	5 %	7 %	18 %	70 %

Les emplois des nouvelles immigrantes titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des Canadiennes d'origine, alors que chez les hommes, les niveaux de compétence exigés sont assez semblables. Chez les femmes nées au Canada, les deux tiers des diplômées universitaires occupées (68 pour 100) ont un emploi exigeant un grade universitaire. C'est toutefois le cas de la moitié seulement des femmes occupées ayant immigré après 1980 (52 pour 100). Près des trois quarts des hommes nés au Canada qui possèdent un grade universitaire (72 pour 100) occupent un emploi exigeant des études universitaires; un pourcentage analogue (70 pour 100) d'hommes ayant récemment immigré et qui sont pourvus d'un grade universitaire sont dans la même situation.

Figure D.7 : Proportion des travailleurs titulaires d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

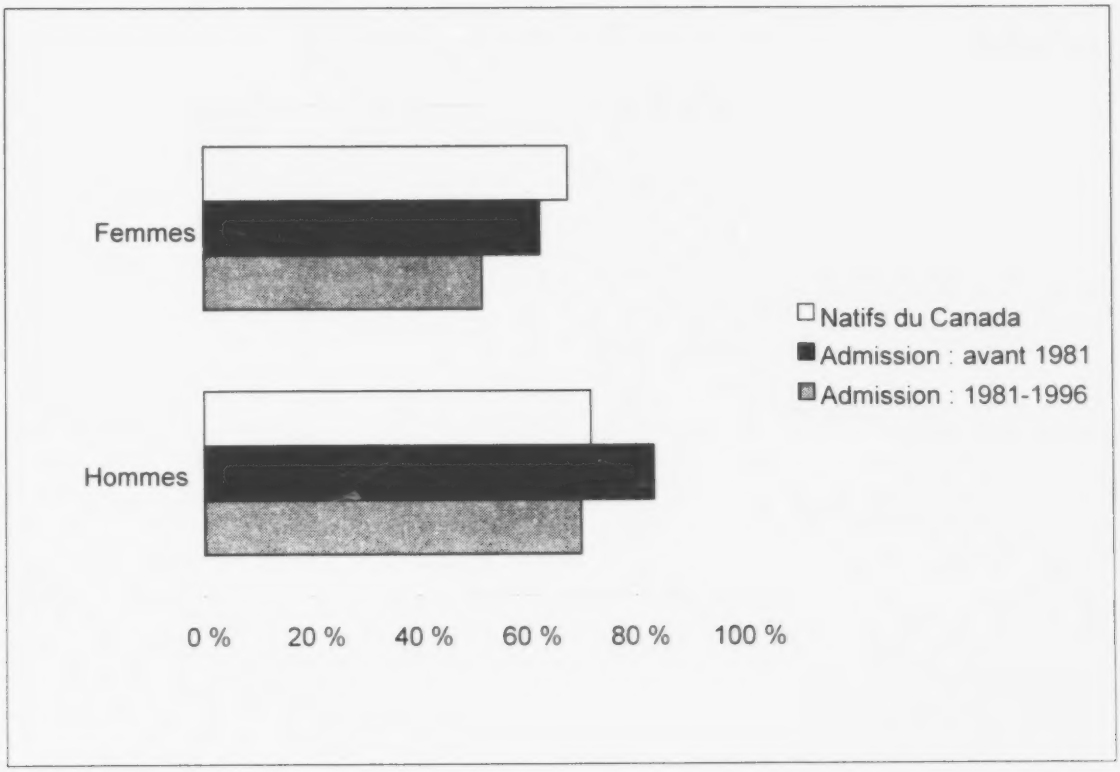

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu sont semblables

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	7 %	67 %	37 %	60 %	78 660
Admises avant 1981	5 %	50 %	50 %	67 %	5 050
Admises entre 1981 et 1990	12 %	64 %	24 %	52 %	1 330
Admises entre 1991 et 1994	18 %	57 %	24 %	56 %	970
Hommes					
Nés au Canada	4 %	79 %	33 %	74 %	71 750
Admis avant 1981	0 %	68 %	49 %	78 %	4 760
Admis entre 1981 et 1990	4 %	81 %	18 %	76 %	1 450
Admis entre 1991 et 1994	8 %	73 %	19 %	76 %	880

L'emploi est la source de revenu la plus fréquente des personnes nées au Canada : 67 pour 100 des femmes et 79 pour 100 des hommes d'origine canadienne ont déclaré des revenus d'emploi en 1995. Chez les nouveaux immigrants, ces proportions sont analogues pour les hommes, mais plus faibles dans le cas des femmes. Soixante-quatre pour cent des femmes et 81 pour 100 des hommes admis pendant les années 1980 ont déclaré un revenu d'emploi. Par ailleurs, une faible proportion des immigrants arrivés avant les années 1980 ont des revenus, car ces immigrants ont tendance à être plus âgés et bon nombre d'entre eux sont à la retraite. La proportion élevée des nouveaux immigrants ayant un revenu d'emploi montre que ces personnes – surtout les hommes – s'adaptent rapidement au marché du travail de Saskatoon.

La proportion des nouveaux immigrants ayant d'autres revenus de source privée – revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. – est inférieure à la proportion des personnes nées au Canada et des immigrants antérieurs qui bénéficient de pareils revenus. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

À l'exception des femmes arrivées pendant les années 1980, les nouveaux immigrants, hommes et femmes, sont proportionnellement à peu près aussi nombreux que les natifs du Canada à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. La forte proportion d'immigrants antérieurs bénéficiant de ces transferts s'explique par le fait que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement les prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte pour calculer le « revenu moyen » des personnes ayant un revenu; les personnes qui n'en ont pas déclaré ne sont donc pas entrées dans les calculs. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	18 200 $	70 %	13 %	17 %
Admises avant 1981	19 800 $	56 %	19 %	25 %
Admises entre 1981 et 1990	15 700 $	77 %	9 %	14 %
Admises entre 1991 et 1994	12 200 $	74 %	10 %	16 %
Hommes				
Nés au Canada	30 400 $	80 %	10 %	10 %
Admis avant 1981	38 900 $	74 %	14 %	11 %
Admis entre 1981 et 1990	29 100 $	90 %	2 %	8 %
Admis entre 1991 et 1994	21 300 $	82 %	5 %	13 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pour l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à peu près aux deux tiers: celui des immigrants arrivés pendant les années 1980 à 86 pour 100 et à 96 pour 100 respectivement pour les femmes et les hommes; celui des immigrants arrivés avant 1981 est supérieur. On observe des tendances et des niveaux relatifs similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant de 67 à 96 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel, comme on l'a montré dans la partie D.

Les revenus tirés d'un emploi occupent une place plus importante dans le revenu des nouveaux immigrants que dans celui des natifs du Canada. En outre, la proportion des autres revenus de source privée est relativement faible, surtout dans le cas des hommes. Les transferts gouvernementaux forment une part légèrement moins importante du revenu des nouvelles immigrantes que de celui des femmes nées au Canada.

Le revenu des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	29 200 $	99 %
Personnes admises avant 1981	39 200 $	133 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	29 100 $	99 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	21 200 $	72 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	29 500 $	100 %

Les salaires et traitements des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont inférieurs à la moyenne enregistrée pour Saskatoon, mais on ne note aucune différence sur ce chapitre entre les immigrants admis pendant les années 1980 et les natifs du Canada. Il se peut que cette situation tienne au fait que les emplois occupés exigent des niveaux de compétence différents. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé pendant toute l'année ou non. Il est probable que les nouveaux immigrants soient plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables. Les immigrants arrivés avant 1981 ont gagné 33 pour 100 de plus que les natifs du Canada.

Les transferts gouvernementaux forment une part comparable du revenu

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages (15-24 compris)
Part des ménages bénéficiant de transferts				
Ménages d'origine canadienne	93 %	85 %	100 %	92 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	90 %	84 %	100 %	92 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	93 %	85 %	97 %	93 %
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire				
Ménages d'origine canadienne	4 000 $	4 400 $	14 700 $	6 200 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	4 100 $	4 300 $	15 700 $	9 000 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	4 000 $	4 400 $	12 800 $	5 200 $
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages				
Ménages d'origine canadienne	8 %	7 %	42 %	13 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	7 %	5 %	40 %	15 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	8 %	6 %	31 %	10 %

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément du revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Toutefois, plus de quatre ménages sur cinq sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations versées aux accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants, ou autres programmes.

Les ménages de nouveaux immigrants ont eu aussi tendance que les autres à recevoir un transfert gouvernemental.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages comprenant des personnes âgées nées au Canada et les ménages constitués de personnes âgées admises avant 1981 ont reçu en moyenne environ 15 000 $. Les ménages composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu des prestations inférieures en moyenne à celles versées aux ménages comprenant des personnes âgées natives du Canada. Les autres ménages ont obtenu des sommes allant de 4 000 à 4 400 $. Les ménages comptant des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans étaient tout aussi nombreux à bénéficier de transferts gouvernementaux: ils ont également reçu des sommes moyennes identiques à celles versées aux ménages d'origine canadienne.

Chez les ménages formés de personnes âgées, les transferts gouvernementaux forment une part moins importante du revenu des nouveaux immigrants (31 pour 100) que de celui des natifs du Canada (42 pour 100). Ils représentent un pourcentage analogue du revenu des autres ménages (six à huit pour cent).

Égalité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nées au Canada	7 %	33 %	43 %	14 %	3 %	17 000 $
Admises avant 1981	5 %	25 %	53 %	11 %	5 %	18 800 $
Admises entre 1981 et 1994	15 %	38 %	39 %	7 %	2 %	12 200 $
Hommes						
Nés au Canada	4 %	21 %	33 %	27 %	16 %	29 200 $
Admis avant 1981	0 %	14 %	37 %	24 %	24 %	38 800 $
Admis entre 1981 et 1994	6 %	26 %	38 %	18 %	11 %	24 700 $

Chez les nouveaux immigrants, 53 pour 100 des femmes et 32 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion des immigrants n'ayant déclaré aucun revenu est beaucoup plus faible chez ceux qui sont arrivés avant 1981. Les nouveaux immigrants sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants arrivés avant 1981 se répartit davantage comme celui des natifs du Canada, surtout celui des femmes, même s'il se concentre davantage dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés avant 1981 sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Une bonne proportion des hommes ayant immigré avant 1981 – le quart – ont déclaré des revenus de plus de 50 000 $.

Les ménages de nouveaux immigrants ont un revenu plus élevé

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage)

	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000 $	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
Ménages						
D'origine canadienne	26 %	27 %	22 %	13 %	12 %	44 400 $
Immigrants antérieurs	24 %	25 %	19 %	12 %	19 %	53 600 $
Nouveaux immigrants	26 %	26 %	22 %	11 %	16 %	47 000 $
Immigrants des années 1980	*23 %*	*24 %*	*22 %*	*12 %*	*18 %*	*51 500 $*
Immigrants – années 1991-1994 avec d'autres	*1 %*	*25 %*	*32 %*	*18 %*	*24 %*	*61 900 $*
Immigrants – années 1991-1994 seulement	*44 %*	*28 %*	*17 %*	*5 %*	*6 %*	*30 300 $*

En 1995, les ménages de nouveaux immigrants gagnaient en moyenne 47 000 $, soit six pour cent de plus que les ménages d'origine canadienne, et 12 pour 100 de moins que les ménages d'immigrants antérieurs. Les ménages comprenant uniquement de tout nouveaux immigrants gagnaient les deux tiers du revenu qu'ont déclaré les ménages d'origine canadienne.

Le revenu des ménages de nouveaux immigrants, d'immigrants antérieurs et de natifs du Canada se répartit de façon remarquablement similaire. La moitié des ménages de nouveaux immigrants (52 pour 100) ont des revenus de moins de 40 000 $, proportion analogue à celle des autres ménages (53 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 49 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs). Le quart (26 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu inférieur à 20 000 $, contre 26 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 24 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs.

Un nouvel immigrant sur quatre vit dans une famille à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Saskatoon, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 47 208 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 15 868 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-neuf pour cent des femmes et quarante-quatre pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-neuf pour cent des femmes et seize pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

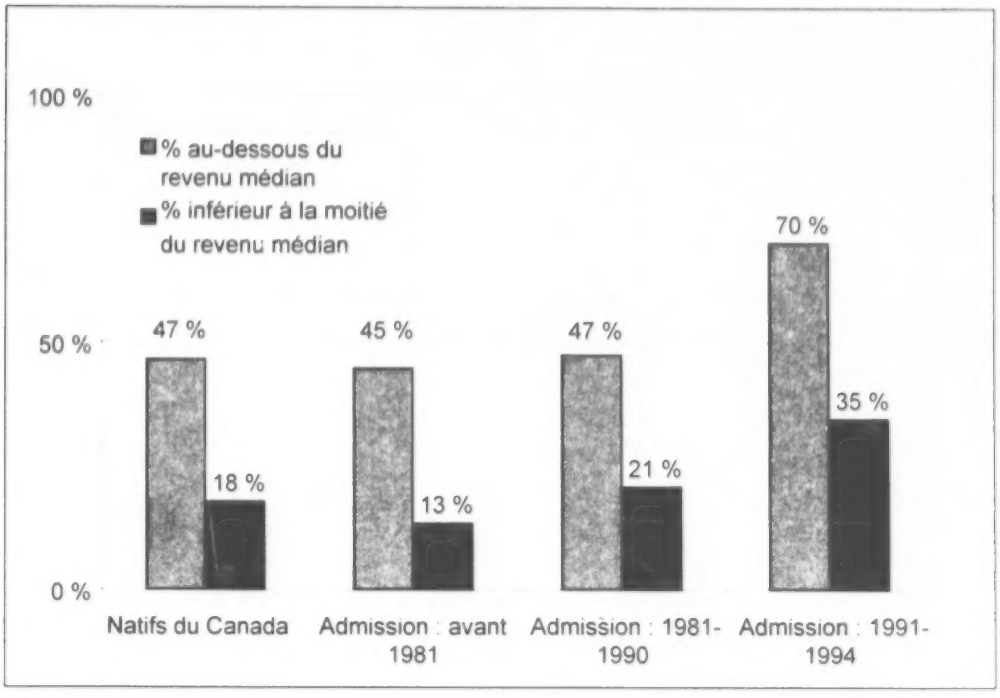

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils vivent en outre plus souvent dans des familles ayant des revenus inférieurs à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches de revenus inférieures décroît avec la durée du séjour au Canada.

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

	Moins de 25 ans	25-44 ans	45 ans et plus	Total
Femmes				
Nées au Canada	54 %	44 %	46 %	49 %
Admises avant 1981	S. O.	48 %	48 %	48 %
Admises entre 1981 et 1994	65 %	63 %	52 %	60 %
Hommes				
Nés au Canada	50 %	39 %	41 %	44 %
Admis avant 1981	S. O.	41 %	42 %	41 %
Admis entre 1981 et 1994	62 %	52 %	43 %	54 %

Dans tous les groupes d'âge, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. C'est chez les personnes de 45 ans et plus que les écarts sont le moins prononcés. La proportion des personnes ayant un revenu inférieur à la médiane est la plus élevée chez les moins de 25 ans, tant chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada, hommes ou femmes.

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Saskatoon, 1995

	Moins de 25 ans	25-44 ans	45 ans et plus	Total
Femmes				
Nées au Canada	26 %	18 %	12 %	19 %
Admises avant 1981	S. O.	18 %	11 %	13 %
Admises entre 1981 et 1994	38 %	25 %	22 %	28 %
Hommes				
Nés au Canada	22 %	12 %	12 %	16 %
Admis avant 1981	S. O.	16 %	12 %	14 %
Admis entre 1981 et 1994	34 %	20 %	24 %	25 %

À Saskatoon, un nouvel immigrant sur quatre dispose d'un faible revenu. La proportion des personnes vivant dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants – le quart environ – que chez les natifs du Canada. Les écarts entre les nouveaux immigrants et les natifs du Canada sont analogues dans tous les groupes d'âge et chez les deux sexes, les jeunes affichant les proportions les plus élevées.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de ménages
Ménages					
D'origine canadienne	65 %	27 %	4 %	3 %	73 900
Immigrants antérieurs	67 %	26 %	3 %	3 %	7 200
Nouveaux immigrants	32 %	34 %	11 %	22 %	3 000
Immigrants des années 1980	*41 %*	*35 %*	*9 %*	*15 %*	*1 510*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*35 %*	*36 %*	*12 %*	*17 %*	*560*
Immigrants des années 1990 seulement	*16 %*	*33 %*	*15 %*	*36 %*	*960*

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable bien inférieure à la moyenne pour la région de Saskatoon. Plus du cinquième des ménages de nouveaux immigrants (22 pour 100) logent à l'étroit (c.-à-d. que le nombre des pièces est inférieur au nombre des personnes vivant dans le logement). Ce phénomène est particulièrement fréquent dans les ménages constitués uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente (36 pour 100). Il est cependant très rare dans les ménages formés de natifs du Canada (trois pour cent) et d'immigrants arrivés avant 1981 (trois pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	78 %	18 %	2 %	2 %	55 050
	Immigrants antérieurs	82 %	15 %	1 %	2 %	5 290
	Nouveaux immigrants	45 %	30 %	9 %	16 %	1 700
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	30 %	54 %	10 %	5 %	16 870
	Immigrants antérieurs	32 %	56 %	7 %	5 %	1 700
	Nouveaux immigrants	17 %	48 %	13 %	23 %	1 020
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	6 %	38 %	33 %	24 %	2 000
	Immigrants antérieurs	0 %	41 %	27 %	32 %	220
	Nouveaux immigrants	3 %	13 %	21 %	60 %	310

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les ménages de nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant les années 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne (voir tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des personnes nées au Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et logent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Les tout nouveaux immigrants assument plus souvent des coûts de logement élevés par rapport au revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Saskatoon, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	76 %	13 %	11 %
Immigrants antérieurs	83 %	10 %	7 %
Nouveaux immigrants	73 %	13 %	14 %
Immigrants des années 1980	*76 %*	*12 %*	*12 %*
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	*87 %*	*11 %*	*2 %*
Immigrants des années 1991-1994 seulement	*60 %*	*17 %*	*23 %*
Total des ménages	77 %	12 %	11 %

Deux ménages sur cinq (40 pour 100) constitués exclusivement d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis cinq ans ou moins ont consacré plus de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Près du quart de ces ménages (23 pour 100) ont affecté à leur logement même au-delà de la moitié de leur revenu. Par contre, le quart (24 pour 100) des ménages d'origine canadienne ont attribué à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu.

Une proportion identique de ménages d'immigrants admis pendant les années 1980 et de ménages d'origine canadienne destinent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement. C'est le cas d'une proportion plus faible de ménages formés d'immigrants très récents vivant avec d'autres personnes.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	27 %	46 %	27 %
Immigrants antérieurs	30 %	45 %	24 %
Nouveaux immigrants	25 %	49 %	26 %
Immigrants des années 1980	*27 %*	*43 %*	*30 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*29 %*	*42 %*	*29 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*20 %*	*62 %*	*18 %*
Total des ménages	27 %	46 %	26 %

Les logements dans lesquels vivent les ménages d'immigrants arrivés après 1980 ont été construits à peu près en même temps que les maisons des personnes nées au Canada, et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Saskatoon, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	67 %	27 %	6 %
Immigrants antérieurs	70 %	25 %	4 %
Nouveaux immigrants	70 %	23 %	7 %
Immigrants des années 1980	*68 %*	*23 %*	*9 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*75 %*	*22 %*	*4 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*71 %*	*24 %*	*5 %*
Total des ménages	67 %	27 %	6 %

Les nouveaux immigrants, sauf ceux dont l'arrivée est très récente, sont souvent propriétaires de leur logement

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Saskatoon, 1996

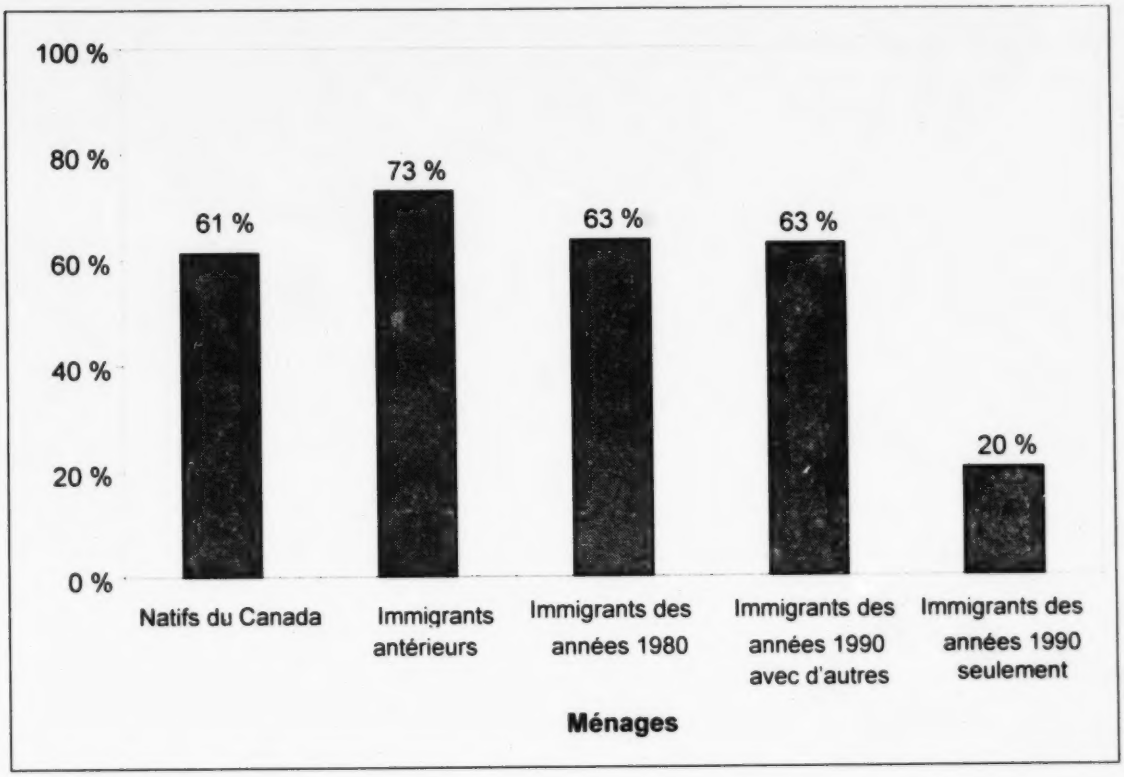

Un cinquième seulement (20 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants arrivés entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre les trois cinquièmes (61 pour 100) des ménages d'origine canadienne et de près des trois quarts (73 pour 100) des immigrants arrivés avant 1981. Le taux d'accession à la propriété des ménages réunissant des immigrants très récents et d'autres personnes, ainsi que des ménages d'immigrants arrivés durant les années 1980 est de 63 pour 100. Le taux d'accession à la propriété de ces deux groupes de ménages est très semblable à celui des ménages d'origine canadienne.

Les immigrants antérieurs sont beaucoup plus nombreux que les natifs du Canada à posséder leur logement. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé des immigrants antérieurs, mais elle peut aussi être due à des choix différents. On peut également en déduire que l'occupation très répandue de logements loués par les ménages formés exclusivement de tout nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui fait partie de leur adaptation.